

Lycées français du monde

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

16/17

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Créée en 1990, elle est chargée du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Pour l'année scolaire 2016-2017, ce réseau, composé de 495 établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale (MEN), a accueilli 342 000 élèves dans 137 pays.

BÉNIN / Établissement français
d'enseignement Montaigne à Cotonou



sommaire —

02 Le mot du directeur

04 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- 06 La diplomatie d'attractivité : les atouts du modèle éducatif français
- 14 Le budget
- 16 La sécurité : une approche globale
- 18 Une nouvelle dynamique pour le réseau des anciens élèves
- 22 La réussite des dispositifs complémentaires

24 LA VIE DU RÉSEAU

- 26 Politique immobilière : moderniser les établissements
- 28 Le pilotage des établissements
- 30 Les secteurs géographiques
- 37 Temps forts

38 LA PÉDAGOGIE

- 40 Les personnels, acteurs du projet éducatif
- 43 L'innovation pédagogique
- 45 Une école inclusive
- 46 Les projets éducatifs menés avec les partenaires
- 48 Examens nationaux et concours

50 LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

- 52 Les parents d'élèves, principaux partenaires des établissements
- 53 Les élus, relais de terrain indispensables
- 54 Les partenaires de l'AEFE
- 55 L'événementiel : une dynamique de réseau
- 56 Restez connectés...

58 À PROPOS DE L'AGENCE

- 60 Organigramme de l'AEFE
- 61 La composition du conseil d'administration
- 62 La direction
- 63 Les chefs de service
- 64 Les organes consultatifs
- 65 Les personnels des services centraux
- 66 2017-2018 : la carte du réseau et les principaux chiffres de l'année à venir
- 68 Les partenaires de l'aefe
- 69 Réseau ALFM, le réseau social, associatif et professionnel des anciens élèves des lycées français du monde

04



24



38



50



58



Le mot du directeur Christophe Bouchard

L'année scolaire 2016/2017 a permis à l'Agence de poursuivre les objectifs assignés dans le cadre de son Contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018 (COM) et de répondre à l'exigence d'adaptation et d'innovation de notre réseau scolaire à l'étranger. La réalisation de ces objectifs s'inscrit dans un environnement international de plus en plus concurrentiel et dans un contexte budgétaire durablement contraint.

En premier lieu, l'Agence s'attache à répondre à la demande croissante d'enseignement français à l'étranger en conciliant la mission de service public d'éducation pour les familles françaises expatriées et la mission au service de notre diplomatie d'influence par la scolarisation d'élèves étrangers. Pour mener à bien cet objectif, l'Agence assure un développement maîtrisé du réseau au regard de l'évolution des communautés françaises et des priorités économiques et diplomatiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

La rentrée scolaire 2017 confirme l'attractivité des établissements avec une croissance des effectifs de l'ordre de 2%, soit plus de 7 000 élèves supplémentaires. Les 492 établissements du réseau accueillent ainsi cette année 350 000 élèves dans 137 pays. Je remercie les familles qui ont choisi notre modèle éducatif pour leurs enfants et dont la confiance participe au développement de notre réseau sur tous les continents. L'implication des familles au sein des communautés scolaires et des comités de gestion concourt à la réussite des projets des établissements et à leur bonne gouvernance.

De même, le réseau des établissements LabelFrancÉducation poursuit son développement avec 209 établissements, répartis dans 44 pays, scolarisant plus de 95 000 élèves à la rentrée 2017. Ces établissements étrangers proposant des sections bilingues francophones rencontrent un fort succès et contribuent pleinement au rayonnement de la langue et de la culture françaises. Les 150 associations Français Langue Maternelle (FLAM) complètent ce dispositif en favorisant la pratique du français dans le cadre d'activités extrascolaires pour des enfants français ou binationaux scolarisés dans les systèmes éducatifs locaux.

En second lieu, l'Agence vise à maintenir l'excellence de l'enseignement dispensé au sein des établissements ainsi que leur adaptation à la diversité des publics accueillis. Cette année encore les résultats au baccalauréat à l'étranger illustrent cette ambition avec 96,7 % de réussite dont les trois-quarts avec mention et près de 25 % de mention très bien. Cette réussite doit beaucoup aux enseignants et je veux rendre hommage à leur professionnalisme, leur souci de transmettre les valeurs fondatrices de notre modèle éducatif et d'accompagner de manière bienveillante chacun de leurs élèves. L'excellence des établissements s'illustre également par la qualité des parcours de leurs élèves qui rejoignent ensuite les meil-



leurs grandes écoles et universités, en France comme à l'étranger. Cette qualité de la formation des élèves est reconnue à travers les conventions que l'AEFE a conclues avec de prestigieuses grandes écoles et universités françaises telles que l'École Polytechnique - en novembre 2016 - et l'université Paris Sciences Lettres (PSL) - en février 2017.

Pour garantir l'excellence du réseau, en lien étroit avec le ministère de l'Éducation nationale (MEN), l'Agence met en œuvre depuis l'année 2016-2017 le suivi de l'homologation à cinq ans des établissements. Cette démarche qualité instaure un accompagnement individualisé des établissements qui assure dans la continuité le maintien de leur excellence. Elle s'accompagne du renforcement du soutien des académies partenaires, de l'équipe des Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) de l'Agence et de leur rôle de suivi, d'accompagnement et de conseil aux établissements, en liaison avec les inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré en résidence. De même, conformément aux conclusions de la réunion interministérielle du 23 novembre 2016, l'Agence met en œuvre une politique ambitieuse de formation des personnels - notamment à destination des personnels non titulaires - avec des dispositifs innovants pour construire une culture professionnelle commune et favoriser l'acquisition des compétences qui garantissent aux élèves un encadrement conforme aux orientations et aux exigences du modèle éducatif français.

Cette ambition se conjugue avec la volonté de promouvoir une école inclusive qui prenne en compte la diversité des élèves, des parcours, des rythmes d'apprentissage et concilie l'excellence avec la réussite de tous les élèves. Elle s'appuie également sur un projet éducatif qui accorde une place centrale à la politique des langues, à l'ouverture culturelle, à la culture de l'engagement et aux valeurs essentielles à l'avenir de citoyens des élèves.

Le troisième objectif stratégique du COM 2016-2018 vise à développer une démarche de performance et d'optimisation des ressources - tant humaines que financières - de l'Agence. Cette démarche repose sur un pilotage stratégique de notre réseau scolaire permettant de mettre progressivement en adéquation les besoins des établissements, les priorités diplomatiques du MEAE et les moyens budgétaires et humains nécessaires. Cette démarche doit également se nourrir d'un dialogue de gestion constructif avec tous les acteurs de l'enseignement français à l'étranger, notamment les parents d'élèves, et s'inscrire dans un cadre prospectif et pluriannuel.

Enfin, l'Agence mène une politique immobilière ambitieuse et prend toutes les mesures nécessaires pour garantir les meilleures conditions d'accueil et de sécurité aux élèves et aux personnels du réseau. La dotation spécifique de 14 M€ - allouée à l'AEFE pour 2017 - a permis de mener de nombreux travaux de sécurisation. Cette priorité accordée à la sécurité se traduit également par la création d'un service prévention et protection des établissements à la rentrée 2017 ainsi qu'un effort porté sur la formation des personnels sur le terrain avec des stages organisés dans chacune des zones du réseau.

Pour atteindre ces objectifs, l'engagement de l'ensemble des acteurs qui participent au succès du réseau d'enseignement français à l'étranger est nécessaire, sur le terrain comme en France. Dans ce cadre, l'Agence développe cette année de nombreux projets pour renforcer le sentiment d'appartenance au réseau et fédérer les établissements, les équipes éducatives et les élèves. La première édition de La Semaine des lycées français du monde - organisée du 12 au 19 novembre 2017 - illustre cette volonté de faire mieux connaître les atouts de notre modèle éducatif à l'étranger et de promouvoir les initiatives et les innovations des établissements du réseau.

La création d'une plateforme numérique mondiale dédiée aux anciens élèves doit également permettre de renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre tous ceux qui ont bénéficié de notre modèle éducatif à l'étranger. Ce nouvel outil sera un atout supplémentaire pour valoriser notre réseau et accompagner tous les anciens élèves dans leurs projets d'études supérieures, leurs parcours professionnels ou leur mobilité à l'international.

Enfin, le développement du projet d'échanges scolaires ADN-AEFE en 2017/2018 enrichira le parcours éducatif des élèves de seconde en leur offrant la possibilité d'effectuer une partie de leur cursus dans un autre établissement en France ou dans le réseau d'enseignement français à l'étranger. Ce nouveau dispositif constitue une plus-value en matière d'apprentissage linguistique et d'ouverture culturelle tout en renforçant les liens entre les élèves du réseau.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce rapport d'activité 2016-2017.

Christophe BOUCHARD
Directeur de l'AEFE

FRANCE / Les personnels de direction et d'encadrement, recrutés par l'AEFE pour exercer dans le réseau des établissements français à l'étranger, réunis pour un séminaire de formation, en mai 2017 à Sèvres.





LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En portant le modèle éducatif français à l'international, le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger constitue un outil essentiel de la diplomatie d'influence française. Dans un cadre budgétaire contraint, l'AEFE pilote en liaison étroite avec les postes diplomatiques et les opérateurs ministériels ce réseau dans une logique d'optimisation des ressources et des moyens tout en maintenant ses exigences d'excellence pédagogique.

Chiffres clés



1,2 MD€

budget agrégé AEFE



25 657

élèves français
ont bénéficié
d'une bourse scolaire



103,65 M€

aide à la scolarité



FRANCE / Cérémonie en l'honneur
des boursiers Excellence-Major,
à Paris, en juin 2017.



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La diplomatie d'attractivité : les atouts du modèle éducatif français

Le dynamisme des établissements français à l'étranger est un véritable atout pour la promotion de l'excellence du système éducatif ainsi que le rayonnement de la culture et de la langue françaises.

Lors de l'année scolaire 2016/2017, l'Agence a poursuivi la mise en œuvre de son contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2016-2018 en synergie avec tous les acteurs de l'enseignement français à l'étranger, en France comme dans le réseau. Le maintien de l'excellence de notre offre éducative, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et ses opérateurs, reste la priorité d'action du réseau. Dans ce cadre, la dynamique d'innovation dans les établissements français à l'étranger demeure un véritable atout pour le rayonnement de la culture et de la langue françaises tout comme pour la promotion de l'excellence de notre modèle éducatif auprès des familles françaises expatriées et des familles étrangères qui font le choix de l'enseignement français pour leurs enfants. Pour garantir l'équilibre financier du réseau, une attention particulière est également accordée à l'élaboration d'une démarche de performance et d'optimisation des ressources humaines et budgétaires disponibles.

En soutien des établissements, les services de l'Agence articulent la politique générale de l'opérateur au plus près des spécificités de chaque pays et des attentes des familles. La concertation avec toutes les composantes de la communauté scolaire, et notamment les parents d'élèves et les organisations syndicales, l'adaptation aux

Près de
97 %
de réussite au bac

publics et aux contextes locaux, et le dialogue constant avec les postes diplomatiques sont des éléments prépondérants pour consolider le service public d'éducation à l'étranger.

La croissance régulière du nombre de demandes d'homologation témoigne du succès et de l'attractivité de l'enseignement français sur tous les continents. L'obtention de l'homologation d'un établissement atteste de sa conformité aux programmes et aux principes d'organisation du ministère de l'Éducation nationale. Pour garantir cette conformité dans le temps, ainsi que la qualité des enseignements dispensés, un suivi individuel - qui concernera l'ensemble des établissements sur une période de 5 ans - a été mis en place à la rentrée 2016 par l'AEFE en liaison étroite avec le MEN et le MEAE. Ce dispositif vise aussi bien à conforter les innovations et les réussites qu'à identifier des pistes d'amélioration. Pour répondre à ces exigences et maintenir la capacité d'innovation et d'adaptation des équipes éducatives face à la diversité des publics, ce suivi s'accompagne d'un renforcement du dispositif de formation continue. Ce dispositif s'adresse à tous les personnels du réseau et plus particulièrement aux personnels non titulaires. Le pôle expertise pédagogique de l'Agence, fort de deux nouveaux postes d'inspecteurs (IA-IPR), renforce ainsi sa capacité de suivi, d'accompagnement et de conseil aux personnels et aux établissements.

Un système éducatif unique

Un modèle reconnu

Le réseau d'enseignement français à l'étranger, unique au monde par son ampleur et sa densité, constitue l'un des acteurs essentiels de l'action extérieure de la France. Il voit ses effectifs augmenter de 2 %

JORDANIE / Lycée français d'Amman.





COLOMBIE / Lycée français
Louis-Pasteur de Bogota.

environ chaque année. La demande croît aussi bien pour les familles françaises, de plus en plus nombreuses à s'expatrier, que pour les familles étrangères des pays d'accueil et des pays tiers. Véritable outil diplomatique au service de l'attractivité française et levier de francophonie, le réseau des établissements d'enseignement français contribue au rayonnement de la culture et de la langue françaises - la seule avec l'anglais à être parlée sur les cinq continents - ainsi que des valeurs associées à notre modèle éducatif, notamment par sa participation à la formation des élites étrangères.

Ce réseau doit notamment son succès à la compétence et à l'engagement de ses enseignants, aux programmes dispensés - qui sont ceux du ministère de l'Éducation nationale, adaptés pour partie à la culture des pays d'implantation des établissements-, à la réputation du modèle éducatif français, aux performances de ses élèves toutes nationalités confondues - le taux de réussite au bac approche les 97 % - et à son homogénéité à l'échelle mondiale. Cette combinaison d'atouts permet aux élèves, grâce au principe de continuité pédagogique, de poursuivre une scolarité pouvant commencer dans un pays et se prolonger dans un autre, selon la mobilité de leur famille. La pédagogie de ces établissements est également marquée par l'ouverture sur le pays d'accueil. Elle permet ainsi aux élèves étrangers de s'approprier notre culture tout en restant connectés à celle de leur pays et aux élèves français de tirer le meilleur parti de leur insertion dans un milieu étranger.

Une pédagogie innovante et reconnue

L'AEFE soutient et accompagne toutes les innovations qui manifestent la dynamique éducative des établissements et peuvent servir d'axe fédérateur à une politique de réseau. Les nombreux projets mis en place par les établissements d'enseignement français à l'étranger s'appuient sur la diversité culturelle de leur public scolaire comme de leurs équipes éducatives, ainsi que sur les spécificités de leur environnement local.

Ainsi, les actions pédagogiques pilotes (APP) du réseau sont menées dans une logique de projet au service de la réussite de tous

les élèves, pour permettre l'amélioration de leurs acquis et le développement de pratiques coopératives et créatives.

Par leur caractère innovant, elles ont vocation à dynamiser l'ensemble des établissements en étant modélisées, généralisées, transférées et mutualisées. Conformément aux priorités de l'Agence, ces projets visent, en particulier, à consolider les dispositifs en faveur de la maîtrise de la langue française, à développer la pratique des langues vivantes, à promouvoir les sciences ou les pratiques artistiques dans une perspective interculturelle et de développement du numérique.

L'homologation des établissements

L'homologation est délivrée par le MEN en lien avec le MEAE. La campagne 2016-2017 se caractérise par un double processus: les premières demandes et les demandes d'extension d'homologation d'une part, le suivi à cinq ans conformément aux décisions de la réunion interministérielle de novembre 2014, d'autre part.

Le bilan global de cette double campagne est positif et a notamment permis un accompagnement personnalisé des établissements du réseau de l'AEFE. Ainsi, il en résulte la levée du régime probatoire pour le plus grand nombre d'entre eux et plus globalement une meilleure connaissance du réseau et un renforcement des liens avec l'Agence.

116 dossiers d'homologation et de suivi d'homologation d'établissements répartis dans 50 pays dans toutes les zones ont été étudiés cette année. Deux nouveaux établissements, à Brisbane (Australie) et à Londres (Royaume-Uni), rejoignent le réseau. La commission a répondu favorablement à 31 demandes d'extension d'homologation. À l'issue du processus de remédiation et en conformité avec les recommandations ministérielles, 9 établissements ont été homologués sur les 11 placés en année probatoire. Deux retraits d'homologation ont été prononcés. L'homologation a été confirmée pour 66 établissements concernés par la procédure de suivi et de renouvellement. Cette démarche qualité vise à accompagner les établissements dans leur recherche de l'excellence. Par ailleurs, deux fusions d'établisse-



↓ BELGIQUE / Lycée français Jean-Monnet de Bruxelles.

ments en Chine et au Luxembourg ont été enregistrées et une école d'entreprise a fermé au Brésil.

154 missions d'inspection ont été menées par le service pédagogique de l'AEFE (86 missions pour le premier degré et 68 pour le second degré). Trois inspecteurs d'académie issus des académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand et Lille viennent en appui du service pédagogique de l'AEFE et participent au suivi de l'homologation. Ces missions permettent le croisement des expertises et renforcent ainsi le lien avec les académies françaises. Depuis deux ans, le MEN, le MEAE et l'AEFE s'emploient à développer une démarche qualité, via la procédure de suivi d'homologation, au sein du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Une plateforme informatique interministérielle dédiée au suivi d'homologation a été mise en place à la rentrée 2017. La forte mobilisation des services du MEN, du MEAE et de l'AEFE, dans l'organisation de missions d'inspection et l'étude des dossiers reçus a été déterminante.

Enfin, cette démarche qualité a demandé un engagement important des équipes dans le réseau. Le travail d'accompagnement, l'envoi de points de situation des établissements concernés tout au long de l'année et une rédaction précise des avis diplomatiques par les ambassades ont été essentiels pour une étude approfondie des dossiers.

La campagne d'homologation 2016-2017 porte à 492 le nombre d'établissements homologués du réseau AEFE.

Les académies partenaires

Le rattachement par zone

Les zones géographiques pour l'organisation et le suivi des examens et des formations dans le réseau sont rattachées à des académies du MEN. Plus de la moitié des académies françaises contribuent ainsi au plan de formation de l'AEFE et 19 services des examens et concours des académies françaises participent à l'organisation des examens en lien avec la DGESCO.

Le pôle d'expertise pédagogique

Le service pédagogique bénéficie d'un « vivier » de compétences en matière d'expertise pédagogique grâce à la présence d'Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) détachés du ministère de l'Éducation nationale. L'AEFE a souhaité renforcer le suivi, l'accompagnement et le conseil aux établissements en créant deux postes supplémentaires d'IA-IPR. L'objectif est de renforcer le travail conjoint avec les inspecteurs du 1^{er} degré et les enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique (EEMCP2) et d'apporter un soutien aux enseignants des établissements. Le dispositif de formation continue, mis en œuvre à destination des personnels du réseau, et notamment des personnels non titulaires, est poursuivi afin d'assurer aux élèves un encadrement conforme aux orientations et aux exigences du modèle éducatif français.



FOCUS SUR...

Le conseil juridique et la prévention du contentieux

91 %, c'est le taux de décisions favorables à l'AEFE sur les 50 jugements et arrêts rendus par les juridictions administratives au cours de l'année 2016-2017.

Grâce à la jurisprudence, un certain nombre de principes ont été dégagés précisant ainsi l'état du droit applicable à l'AEFE :

➤ **BOURSES SCOLAIRES** : le tribunal administratif fait désormais une application stricte de la jurisprudence JOUSSELIN (Conseil d'État 19 septembre 2014, req. n°364385) en considérant que l'attribution de bourses scolaires à l'étranger ne constitue pas un droit et qu'à ce titre une décision de rejet de bourse ou de quotité partielle n'entre pas dans le champ de l'obligation de motivation des actes administratifs posé par les articles 211-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration. Le juge estime par ailleurs que l'AEFE est fondée à rejeter un dossier de demande de bourse incomplet ou dont les déclarations sont inexactes.

➤ **DISCIPLINE ÉLÈVES** : les sanctions prises par le conseil de discipline d'un établissement d'enseignement français à l'étranger sont insusceptibles d'appel devant une commission académique, en l'absence de transposition du régime disciplinaire édicté par les articles R.511-12 et suivants du code de l'éducation à l'étranger. Le seul recours possible demeure le tribunal administratif pour contester une sanction prise par le conseil de discipline d'un établissement en gestion directe ou la juridiction locale lorsque la sanction a été prise par le conseil de discipline d'un établissement conventionné ou partenaire (TA Paris, 12 septembre 2016, req. n°1613010).

➤ **ORIENTATION** : une décision prononçant un redoublement n'est pas de nature à constituer une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale. Il ne ressort pas du code de l'éducation qu'en cas de désaccord des représentants légaux d'un mineur sur la décision de maintien en classe de troisième, le passage en classe de seconde s'imposerait à l'administration. Enfin, le défaut d'acquisition du socle commun de connaissances, la non-obtention du diplôme national du brevet, amplifiés par une période importante de rupture des apprentissages scolaires, justifient la décision de maintien en classe de troisième prise par le chef d'établissement puis la commission d'appel. (TA Paris, 1^{er} septembre 2017, req. n°1713304).

Sur les 33 requêtes introduites cette année, une majorité concerne des contentieux de bourses scolaires et de vie scolaire (orientation, discipline).

Persuadée de l'efficacité de recourir à la voie amiable, l'AEFE procède également à la résolution de litiges par la voie transactionnelle ou conventionnelle. Un dossier portant sur la fin de contrat d'un agent ainsi que 6 dossiers de cotisations de retraite au Maroc ont été résolus cette année sans recours au juge.

L'accompagnement des familles françaises

Le dispositif d'aide à la scolarité

Alimenté par le programme 151 du MEAE, le dispositif des bourses scolaires répond aux besoins des familles avec deux objectifs principaux qui lui sont assignés : une répartition équitable de l'aide entre les familles et une maîtrise budgétaire renforcée.

Le contrat d'objectifs et de moyens (COM 2016-2018) vise à favoriser la diversité des publics scolarisés dans le réseau, notamment en permettant l'accès aux établissements scolaires à des élèves français issus de milieux modestes.

La campagne 2016/2017

Les bilans définitifs de la campagne 2016 pour les pays du rythme sud (RS) et 2016/2017 pour les pays du rythme nord (RN) s'établissent comme suit :

→ Nombre de boursiers : 1 703 dans les postes du rythme sud et 23 954 pour ceux du rythme nord, soit au total 25 657 boursiers (21,5 % des élèves français scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger).

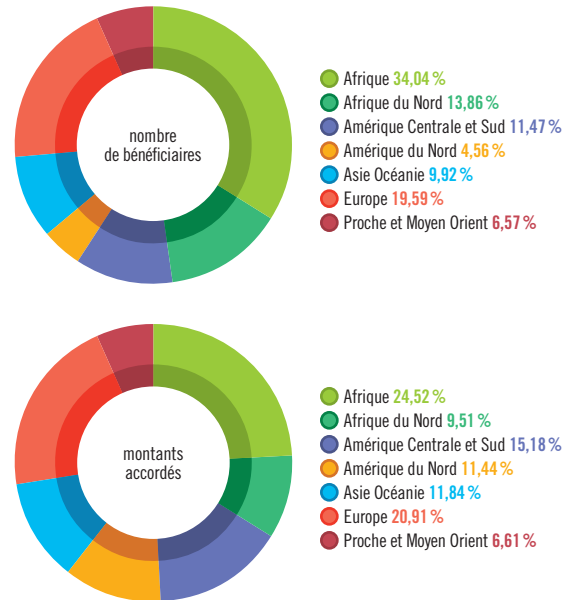
→ Montant des bourses accordées : 10,15 M€ pour le rythme sud et 93,5 M€ pour le rythme nord, soit au total 103,65 M€.

Le montant moyen annuel des frais de scolarité stricto sensu dans les pays du rythme sud s'élève à 5 343 € et à 5 337 € dans les pays du rythme nord.

Le taux de satisfaction des demandes reste stable par rapport à l'année dernière et s'élève à 87 % pour le rythme sud et à 82,4 % pour le rythme nord.

Le pourcentage des familles bénéficiant d'une couverture totale des frais de scolarité et des frais parascolaires s'élève à 33,3 % pour les pays du rythme sud et 39 % pour les pays du rythme nord, sous réserve des quelques plafonnements de tarifs prononcés en raison du niveau très élevés des frais de scolarité, en particulier aux États-Unis. Les familles concernées par cette situation peuvent le cas échéant bénéficier d'aides complémentaires locales.

RÉPARTITION DES BOURSIERS ET MONTANTS ACCORDÉS par zone géographique



FOCUS SUR...

L'AEFE et la Mission laïque française

En 2016-2017, 93 établissements du réseau étaient affiliés à la Mission laïque française (Mlf).

Les deux structures sont en lien étroit à plusieurs titres :

- L'AEFE et la Mlf ont signé un nouveau protocole
- La Mlf siège au conseil d'administration de l'AEFE et réciproquement ;
- La Mlf participe au recrutement des personnels d'encadrement dans les établissements conventionnés AEFE concernés ;
- L'AEFE est conviée aux séminaires de réflexion de la Mlf et vice-versa ;
- Les personnels rattachés aux établissements Mlf, partenaires de l'AEFE, participent aux actions de formation du plan de formation continue des personnels ainsi qu'au dispositif de formation continue AEFE-DGESCO ;
- La convention tripartite AEFE-CIEP-Mlf encadre l'organisation des certifications DELF et DALF dans le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.



SINGAPOUR / Lycée français de Singapour.



FRANCE / Réunion d'accueil des nouveaux boursiers Excellence-Major à Bordeaux, septembre 2016.

880
boursiers
Excellence-Major

L'accompagnement des entreprises : un vecteur important de rayonnement

Notre réseau scolaire à l'étranger demeure un atout central pour accompagner le développement international des entreprises françaises et la mobilité de nos compatriotes. La possibilité de scolariser les enfants de leurs personnels, notamment français et francophones, représente un gain d'attractivité pour ces entreprises, ainsi généralement qu'une économie par rapport aux solutions de scolarisation alternatives (création d'une structure éducative *ex nihilo* ou scolarisation dans un établissement étranger de standard international...). De plus, l'existence d'une communauté francophone et francophile autour des établissements facilite l'insertion des entreprises dans leur environnement d'implantation et les partenariats avec les acteurs locaux, institutionnels ou économiques.

Le renforcement des relations entre les établissements du réseau et les acteurs économiques a été poursuivi, notamment dans le cadre du parcours individuel de l'élève, afin de favoriser les choix d'orientation scolaire et professionnelle. Par ailleurs, les anciens élèves, et particulièrement les boursiers Excellence-Major, constituent un réseau de potentiels collaborateurs hautement qualifiés et susceptibles de contribuer à l'activité des entreprises françaises dans le monde entier. Par leurs profils biculturels et polyglottes, les élèves du réseau forment un vivier de compétences et de talents pour les acteurs économiques et notre diplomatie d'influence.

L'attractivité auprès des familles étrangères

Programme et cérémonies des boursiers Excellence-Major

560 candidatures issues de 79 pays ont été présentées à la commission de sélection, composée de représentants de l'AEFE, du MEAE, et d'établissements de l'enseignement supérieur français. À l'issue de l'examen des dossiers, 200 lauréats ont été sélectionnés sur liste principale.

Cette année, l'AEFE a continué à développer son dispositif d'accueil par deux moyens :

- en étoffant le livret d'accueil destiné aux nouveaux lauréats pour faciliter l'arrivée en France des boursiers
- en organisant 4 réunions d'accueil en région (à Poitiers, Toulouse, Bordeaux et Lyon), en plus de la réunion parisienne. Cela a permis de réunir au total plus de 150 boursiers de la promotion 2016, et de favoriser ainsi le réseau des anciens élèves.

De même, un accent important a été donné au réseau des anciens boursiers Excellence-Major, avec la cérémonie des sortants du programme organisée à la maison des Polytechniciens.

Les filières d'études de la promotion 2017 :

- 39,5% en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- 20% à l'université
- 15% à Sciences Po
- 11,5% en 1^{re} année d'études de santé
- 10% en école d'ingénieur
- 1,5% en école d'art
- 2,5% autres



FOCUS SUR...

Le développement des outils et solutions numériques

➤ **AFFELNET** : L'application nationale Affelnet est paramétrée par académie : les élèves des établissements français à l'étranger bénéficient d'un traitement identique à celui appliqué pour les élèves « locaux » : ils sont traités à égalité avec les élèves de l'académie. Cette année, ce sont près de 700 élèves qui ont été affectés à l'issue du 1er tour d'affectation dans le 2nd degré en France par cette procédure informatisée. Elle ne prend en compte que l'affectation dans les établissements publics après la 3^e, en 2nde GT ou en 2nde professionnelle, et après la 2nde dans l'enseignement technologique et professionnel.

➤ INFORMATION À DISTANCE DES USAGERS ET DES PERSONNELS :

- Revue de presse numérique du SORES : Chaque semaine le service a sélectionné soigneusement les articles thématiques mis à la disposition des personnels du réseau
- Page orientation du site Internet de l'AEFE : les articles sont actualisés régulièrement et tous les supports d'information et les supports

pédagogiques téléchargeables sont à jour (11 diaporamas de présentation sur l'enseignement français et ses procédures d'inscription et 35 fiches d'informations thématiques ont été réactualisés depuis la rentrée).

- Ressources AEFE sur FOLIOS : les personnels ressources information et orientation (PRIO) disposent d'un espace de téléchargement de ressources numériques sur l'orientation et l'enseignement supérieur. Celles-ci sont continuellement mises à jour pour diffusion aux élèves, aux familles et aux équipes éducatives.

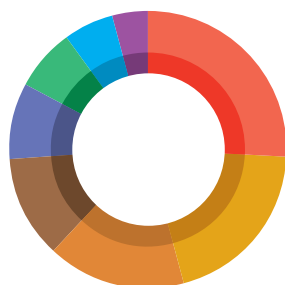
➤ PROCÉDURE DE DEMANDE D'APO (ACTIONS PILOTES ORIENTATION)

INFORMATISÉE : Poursuite de la procédure de demande d'APO pour les établissements via l'application AEFE innovation.

➤ MISE À DISPOSITION D'UN « MOOC » POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE DU RÉSEAU, LEUR PERMETTANT DE PRÉPARER LEUR DÉPART VERS LA FRANCE.

« Destination France : un départ, ça se prépare ! »... en cinq semaines et de façon interactive en suivant la formation en ligne proposée par l'association Connexion francophone, soutenue par l'AEFE. Le MOOC « Réussir ses études en France » s'adresse tout particulièrement aux élèves des lycées français à l'étranger qui s'apprentent à poursuivre leurs études supérieures en France.

Origine géographique des cinq promotions de boursiers Excellence-Major soutenus simultanément en 2017-2018



- Amériques et Caraïbes 26 %
- Maroc 20 %
- Europe 16 %
- Afrique 12 %
- Océan Indien 9 %
- Maghreb-Est - Machrek 7 %
- Moyen-Orient - Proche-Orient 6 %
- Asie-Pacifique 4 %

L'accès à l'enseignement supérieur français et la répartition des choix des bacheliers du réseau dans les formations

Les élèves du réseau participent aux mêmes procédures de préinscription dans l'enseignement supérieur français sur APB que les élèves de terminale scolarisés sur le territoire français.

À ce titre, le service orientation et enseignement supérieur (SORES) est administrateur du portail APB pour les élèves des lycées français.

En 2016-2017, près de la moitié des bacheliers du réseau, français et étrangers, ont accepté une proposition d'un établissement d'enseignement supérieur français sur l'application Admission Post Bac (APB). Il convient d'ajouter à cette proportion les élèves candidats à une formation dont l'accès se fait en dehors du portail APB (Sciences Po, Dauphine...).

Des conventions permettant d'accroître l'accès à l'enseignement supérieur français

L'année 2016/2017 a été marquée par la signature du décret modifiant l'article D. 612-10 du code de l'éducation. Ainsi, les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français à l'étranger, dans

le traitement automatisé critérisé d'APB, sont considérés comme ayant obtenu leur diplôme ou comme résidant dans l'académie du siège ou du site de l'établissement proposant la formation de première année de licence ou de première année commune aux études de santé pour laquelle ils se portent candidats.

Par le biais de conventions de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur français, l'AEFE a poursuivi sa démarche visant à accroître l'attractivité de notre enseignement supérieur. Ainsi, après la signature de partenariats avec l'ESSEC, les IEP proposant le concours commun et l'ISIT, l'AEFE et l'École Polytechnique ont signé une convention pour la promotion d'un Bachelor le 16 novembre 2016. Cette convention promeut l'accès des élèves du réseau titulaires du baccalauréat français au programme Bachelor lancé par l'École Polytechnique.

L'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) a également signé un accord de coopération avec l'AEFE afin de rapprocher les élèves issus des établissements d'enseignement français à l'étranger des formations post-bac proposées par PSL.

FRANCE / Signature de convention entre Thierry Coulhon, président de PSL, et Christophe Bouchard (à droite), directeur de l'AEFE, février 2017.



Une école ouverte sur le monde

En cette « Année de l'olympisme de l'école à l'université », de très nombreux établissements se sont mobilisés en accompagnant leurs élèves dans la réflexion sur les valeurs de l'olympisme, notamment lors des rencontres d'« Ambassadeurs en herbe ». À l'issue de leurs débats, les jeunes ambassadeurs en herbe ont formulé des propositions qui ont été transmises au Comité international olympique. Les établissements ont adressé des messages de soutien à la candidature aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et ont participé au projet photographique « Les valeurs de l'olympisme vues par les lycées français du monde ».

Le sport et ses valeurs sont des axes forts sur lesquels le réseau s'appuie pour fédérer tous les acteurs et les partenaires locaux et ainsi conserver une dynamique autour de la réussite de tous les élèves à tous niveaux.

L'innovation pédagogique s'incarne également dans l'éducation aux médias (EMI). Elle permet à tous les élèves d'exercer un rôle actif de citoyen éclairé et responsable à travers les reportages, interviews et autres directs radiophoniques sur l'actualité de leur établissement et de leur pays.

INDONÉSIE / Lycée français
Louis-Charles-Damais de Jakarta.



FOCUS SUR... Le dialogue social

Le dialogue social constructif mené avec les organisations syndicales en 2016-2017, qui s'est notamment concrétisé par la réunion de nombreux groupes de travail tout au long de l'année, a permis la présentation au comité technique du 20 juin 2017 de quatre circulaires et d'une note de cadrage étendant les droits sociaux des personnels du réseau :

➤ Circulaire relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements :

La circulaire 1548 du 20 juillet 2017 précise les attributions, la composition et le fonctionnement des différentes instances ainsi que les modalités de désignation de leurs membres. Elle est applicable pour les établissements relevant de l'AEFE. Les établissements partenaires sont invités à se référer à ce texte pour la mise en place et le fonctionnement de leurs instances propres.

➤ Circulaire relative à l'avantage familial des personnels résidents :

La circulaire 1489 du 4 juillet 2017 relative à l'avantage familial des personnels résidents abroge et remplace la circulaire N°2018 du 30 juillet 2009. Elle actualise la liste des pièces justificatives pour prendre en compte la diversité des situations familiales, et la définition de l'enfant à charge au regard notamment des évolutions jurisprudentielles. Elle intègre les droits de première inscription, composante de l'avantage familial.

➤ Circulaire relative à l'exercice des fonctions à temps partiel :

La circulaire 1488 du 4 juillet 2017 relative à l'exercice à temps partiel abroge et remplace la circulaire N°7917 du 31 août 2012. La circulaire permet la mise en conformité avec les évolutions réglementaires, notamment la possibilité de demande d'un temps partiel pour création ou reprise d'entreprise, et crée deux nouvelles modalités de temps partiel sur autorisation, le temps partiel annualisé et le temps partiel pour motif médical.

➤ Circulaire relative aux autorisations d'absence :

La circulaire 1487 du 4 juillet 2017 relative aux autorisations d'absence applicables aux agents de l'AEFE en poste à l'étranger abroge et remplace la circulaire N°3620 du 26 mars 2011. Outre la refonte complète de la circulaire, quatre nouvelles autorisations d'absence facultatives sont créées et adaptées au réseau : les autorisations d'absence liées à l'état de santé d'un membre de la famille et les autorisations d'absence liées à l'état de santé de l'enfant (sans maintien de la rémunération) ; les autorisations d'absence avec maintien de la rémunération liées à l'absence pour convocation à l'entretien préalable à l'inscription sur liste d'aptitude des directeurs d'école et pour convocation aux épreuves de certification complémentaire (arts et DNL).

Concernant les services centraux, le dialogue social a permis la mise en place d'un nouveau règlement intérieur, l'adoption d'une Charte du temps, ainsi que l'élaboration, en concertation avec les organisations syndicales d'une part et les autorités de tutelle d'autre part, d'une cartographie des fonctions et des rémunérations des emplois du siège.



↓
SÉNÉGAL / Les élèves des établissements d'enseignement français de Dakar et de Saly soutiennent Paris 2024.



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le budget

La gestion budgétaire de l'AEFE s'inscrit dans une démarche de performance pluriannuelle et d'optimisation des moyens. La priorité de l'année 2017 a été de construire, avec les établissements en gestion directe (EGD), une nouvelle programmation budgétaire pluriannuelle conforme au déploiement d'une nouvelle gestion budgétaire et comptable.

En chiffres

1,2 MD€
budget

Près de
695 M€
de recettes propres

135 M€
de programmation
immobilière
pluriannuelle

(schéma 2016-2020)

104 M€
d'aide
à la scolarité

6 169
emplois
de personnels
en détachement
et 4734 emplois
locaux

Une nouvelle organisation de la direction des affaires financières et du contrôle de gestion

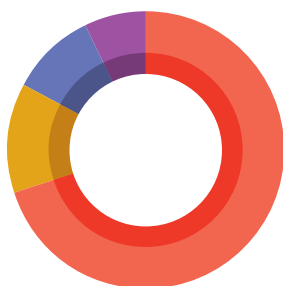
La direction des affaires financières et du contrôle de gestion est désormais organisée en trois services :

- Service de la programmation financière et de la commande publique
- Service de la programmation, du pilotage de la masse salariale, du tableau des emplois et des remontées sur rémunérations
- Service de la programmation, analyse et du contrôle de gestion des établissements en gestion directe.

La conférence de pilotage des ressources (CPR) organisée dans les EGD

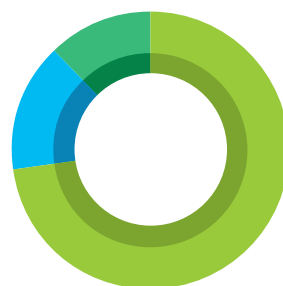
L'objectif est d'assurer, tout à la fois, le pilotage d'un établissement sur la base d'objectifs, d'engagements de service et d'une connaissance des coûts, des activités et des résultats.

Il s'agit d'un outil complet de pilotage commun en vue d'améliorer le rapport entre les moyens engagés – y compris les ressources humaines – et les résultats obtenus dans le cadre déterminé par une démarche stratégique préalable ayant fixé des orientations.



Budget initial 2017

- Personnel (780) 70%
- Fonctionnement (142) 13%
- Intervention (110) 10%
- Investissement (80) 7%



Budget initial 2017 par destination

- Amériques et Caraïbes 26%
- Maroc 20%
- Europe 16%



VIETNAM / Lycée français international Marguerite-Duras de Ho-Chi-Minh-Ville.

Cet outil de contrôle de gestion a été testé en 2017 et sera proposé dès janvier 2018 à l'ensemble des établissements en gestion directe : la direction des affaires financières et du contrôle de gestion analyse avec l'établissement les données de son activité pour un pilotage partagé en vue d'améliorer l'attribution des moyens engagés (exercice de programmation).

Cet exercice se poursuivra de manière pluriannuelle, à travers un dialogue de gestion qui portera sur quelques indicateurs clés, pour adapter l'allocation des moyens – crédits et emplois – aux activités de l'établissement et ajuster le cas échéant les moyens engagés (exercice de reprogrammation).

Le dialogue de gestion

Le contrôle de gestion est un dispositif d'aide au pilotage. Il permet d'optimiser l'efficacité et la qualité de service d'une entité. De ce fait, il contribue à améliorer le rapport entre les objectifs, les moyens engagés et les résultats obtenus, dans un contexte budgétaire contraint.

Il s'agit d'analyser avec l'établissement les données de son activité pour un pilotage en vue d'améliorer l'attribution des moyens engagés (la programmation).

Un groupe de travail interservices (affaires financières et secteurs géographiques) en association avec trois établissements en gestion directe (Prague, Hanoï et Ho-Chi-Minh-Ville) a élaboré les outils nécessaires à la mise en œuvre de ce dialogue de gestion renoué.

La commande publique

Le guide de la commande publique de l'AEFE est disponible sur l'espace professionnel du site de l'AEFE depuis janvier 2017. Le pilotage et l'accompagnement des marchés spécifiques des EGD, dont ceux sous directives européennes, ont été déployés en 2017. Un schéma directeur de la commande publique et de la fonction achat est en cours d'élaboration.

Retours d'expérience des établissements associés au groupe de travail

« La nouvelle équipe d'encadrement du lycée Alexandre-Yersin de Hanoï a participé à cet exercice de prospective. La projection sur plusieurs années invite à une analyse quantitative (effectifs, frais de scolarités...) et qualitative à travers l'évolution de la structure pédagogique souhaitée ou souhaitable. C'est un vrai outil de pilotage, utile et pertinent pour les équipes et les acteurs. »

« L'équipe de direction du lycée Marguerite-Duras de Ho-Chi-Minh-Ville s'est prêtée volontiers à l'exercice proposé par la direction des affaires financières et du contrôle de gestion. Les tableaux proposés nous ont aidés à traduire nos prévisions d'effectifs en termes de structure, de postes et de budget. C'est une projection extrêmement détaillée qui nécessite un important travail de préparation et de concertation au sein de l'équipe de direction. Il permet une meilleure lisibilité des objectifs à atteindre et constitue une base de travail solide pour la suite. »

« Le Lycée français de Prague a participé début mars à l'exercice de renouvellement des conférences d'orientation stratégique. La nouvelle maquette est un outil d'analyse et de prospective qui permet de mener un dialogue de gestion en interne et peut servir de base à la communication financière en externe. »



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La sécurité : une approche globale

La sécurité est au cœur des préoccupations de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. En 2016-2017, de nombreuses mesures ont été prises pour assurer la meilleure sécurité possible aux personnels et aux élèves des établissements. Un service ad hoc a été créé à l'Agence afin d'optimiser cette sécurisation.

Les dispositifs de sécurité dans les établissements

La priorité accordée à la sécurité a mené à la création d'un « service prévention et protection des établissements ». Ce service a pour mission d'accompagner les établissements, ainsi que concevoir, planifier et contrôler la politique de sécurité de l'Agence, en liaison avec les différents représentants ministériels en charge de ces questions.

L'AEFE a toujours été très attachée à doter les établissements du réseau de conditions de sécurité optimales. Des mesures de sécurité complémentaires dans les établissements ont été prises. Tous les projets immobiliers des établissements en gestion directe, qu'il s'agisse de rénovation, d'extension ou de relocalisation, intègrent les préoccupations sécuritaires dès les phases de programmation.

14 M€

ont été alloués à l'AEFE en 2017 pour la sûreté et la sécurité des établissements français à l'étranger par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



FOCUS SUR... La formation

L'AEFE, après avoir communiqué et sensibilisé aux questions de sécurité, complète le triptyque classique de l'acculturation - communication, sensibilisation et formation - par la mise en place de formations spécifiques. Afin de renforcer la protection des élèves et des acteurs de la communauté éducative, un effort important a été porté sur la formation des personnels sur le terrain avec des stages organisés dans chacune des zones du réseau. Cette politique de formation permet le renforcement des formations aux premiers secours, la mise en place de formations de prévention et de gestion de crise, et la création des formations de sécurité-sûreté qui viennent notamment appuyer l'élaboration des PPMS risques majeurs et des PPMS attentat-intrusion. En outre, des actions de sensibilisation ont été menées pour réduire les risques liés à la cybersécurité auxquels les établissements de l'AEFE sont exposés.



3 QUESTIONS À... **Hassan Zelmat**

*Officier de sécurité et chef du service
prévention et protection
des établissements*

Ils sont examinés par les spécialistes du MEAE à toutes les étapes des études. En ce qui concerne les établissements conventionnés et partenaires, de nombreux projets ont été subventionnés par l'Agence.

À l'initiative de l'AEFE, les établissements ont élaboré des plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) en relation étroite avec les postes diplomatiques et en veillant au renforcement de l'information des organismes gestionnaires des établissements conventionnés et partenaires. Ces documents font l'objet d'une mise à jour à chaque rentrée scolaire et s'inscrivent en cohérence avec les directives du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Intérieur.

Une attention particulière a été portée sur la sensibilisation des personnels à la menace terroriste, notamment lors du séminaire de Sèvres pour les personnels de direction nouvellement nommés. Cette attention particulière s'est inscrite dans le cadre d'une intervention élargie, menée conjointement avec des représentants du centre de crise, de la direction de la sécurité diplomatique, ainsi que du MEN avec lesquels des relations régulières sont entretenues.

En outre, des actions ont été menées pour réduire les risques liés à la cybersécurité auxquels les établissements de l'AEFE sont exposés.

Ces initiatives nouvelles de la direction de l'AEFE répondent à l'évolution des risques comme aux besoins spécifiques identifiés dans le cadre du renforcement de la mise en sécurité du réseau.

La cellule de prévention et de crise

Ses missions

La cellule de prévention et de crise (CPC) de l'AEFE, créée en 2011, est opérationnelle en permanence. Cette structure, pilotée par la secrétaire générale adjointe en charge des affaires générales de l'Agence, est composée du chef de secteur géographique concerné, du chef du service pédagogique, du directeur des ressources humaines, du chef du bureau des voyages et missions et du chef de service communication et événements. Elle traite ces crises en étroite collaboration avec le centre de crise du MEAE et les postes diplomatiques. Elle a pour principales missions la prévention, la gestion des crises et la gestion de l'après-crise.

Les situations sensibles gérées en 2016-2017

En raison de l'ampleur et de la densité du réseau, les crises politiques ou climatiques comme les incidents terroristes qui touchent certains pays ou certaines zones géographiques, affectent directement les établissements qui y sont implantés.

Pour la gestion des crises proprement dites, les liens entre la cellule de crise et les secteurs géographiques de l'Agence ont été renforcés par la création d'un référent crise au sein de chaque secteur, par la désignation de référents sécurité-sûreté et cybersécurité au sein des établissements et enfin, par l'utilisation des services spécialisés pour apporter un soutien psychologique aux personnels en poste. Ce dispositif renforce la capacité de l'Agence à répondre aux établissements 24 heures sur 24. Il s'est avéré très utile pour la gestion des crises liées aux attentats qui ont frappé l'Europe et l'Afrique. Ce dispositif a également permis de mieux accompagner les établissements lorsque des événements locaux ont conduit à des fermetures temporaires.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

H.Z. : Tout d'abord ma fonction présente une spécificité : elle me situe à la fois à un niveau de conception au profit de la direction de l'Agence (élaboration et planification de la politique de sécurité-sûreté de l'AEFE, maître d'ouvrage des protections passives pour les EGD, gestionnaire du budget dédié à la sécurité, mise en place de conventions avec des acteurs institutionnels majeurs) et à la fois à un niveau d'expert technique au profit des différents services de l'Agence et des équipes sur le terrain.

Comment accompagnez-vous les établissements en fonction du contexte local ?

H.Z. : Mon action au profit des établissements tient compte d'une stratégie globale qui a pour objet d'éviter de se limiter à la simple réaction aux incidents. Cette stratégie définit des actions et des cibles prioritaires et tient aussi compte de la nécessaire adaptation à l'évolution de la situation et de la menace ainsi qu'aux sollicitations de la direction de l'Agence, des postes diplomatiques et des équipes sur le terrain. Je peux opérer à distance avec l'ensemble des moyens de communication de l'Agence, éventuellement appuyé par les structures idoines du ministère de tutelle ou des services de l'Agence, notamment dans le cadre d'étude sur pièce (PPMS, plan de bâtiment ou de projets architecturaux, devis liés à la mise en place de protection passive).

Je peux aussi, lorsque la situation m'y autorise voire m'y oblige, mener des actions et des études sur site (évaluation sécuritaire, accompagnement dans la mise en œuvre des travaux de sécurité, formation).

Comment les établissements préparent-ils les élèves ?

H.Z. : L'action des établissements à l'égard des élèves revêt de multiples aspects qui ont comme principe fondateur, la déclinaison de la politique de sécurité et de sûreté de l'Agence. La stratégie première consiste à convaincre en vue de vaincre, les peurs et les menaces qui pèsent sur la communauté éducative et les élèves. Ainsi, lors des rendez-vous majeurs qui rythment la vie scolaire ou lors d'incidents sécuritaires significatifs, l'ensemble de la communauté éducative est sollicité pour communiquer vers les élèves et les parents d'élèves, afin de les sensibiliser à l'ensemble des risques et les faire adhérer pleinement aux protocoles sécuritaires mis en place.

Dans le cadre de l'application des PPMS « risque majeur » et « attentat-intrusion », les établissements conduisent des exercices qui se veulent progressifs et non-anxiogènes, et qui visent à préparer les élèves à affronter des situations potentiellement dangereuses voire traumatisantes. Il s'agit de créer des réflexes de comportement, d'éveiller les consciences aux risques pour les plus matures, mais surtout et de manière très réaliste, limiter autant que possible l'impact de ces événements.

Enfin, les établissements mènent des actions de formation aux premiers secours qui participent non seulement de la sensibilisation aux questions de sécurité mais également renforcent la capacité des élèves à remplir des tâches en cas d'incident sécuritaire limité (accident) ou de grande ampleur (risque terroriste, risques naturels).



Une nouvelle dynamique pour le réseau des anciens élèves des lycées français du monde

Aujourd'hui, environ 600 000 anciens élèves issus d'établissements français à l'étranger sont présents à travers le monde, dans tous les domaines d'activité.

Un réseau d'anciens performant contribue à prolonger l'influence française dans tous les secteurs d'activité et dans tous les pays. L'objet est également de mobiliser l'attention des anciens élèves sur leur établissement d'origine ou/et sur le réseau, en les invitant à participer de manière concrète à la vie de leur ancien établissement et/ou du réseau (journées des métiers, journées portes ouvertes, voire mécénat).

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est engagé dans le développement de ce réseau d'anciens élèves. Le contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2016-2018, signé avec l'AEFE en juin 2016, précise l'importance d'« établir une relation organisée et de long terme avec les anciens élèves du réseau ». Le MEAE appuie

également différents événements qui accueillent des anciens élèves : les cérémonies de sortie des boursiers Excellence-Major, ou encore les cérémonies des Trophées des Français de l'étranger organisées par Lepetitjournal.com parmi lesquels figure désormais une nouvelle catégorie, créée à l'initiative de l'Agence, le trophée « ancien-ève des lycées français du monde ».

L'Agence, forte du plan d'orientation stratégique (POS) de l'AEFE 2014-2017, a développé une nouvelle dynamique en 2016-2017. Un volet « anciens élèves » figure dans les lettres de mission des chefs d'établissement. Le 8 avril 2017 au FOMA de Lisbonne, l'AEFE a été signée une convention-cadre avec l'association mondiale ALFM pour les années 2017-2020. Celle-ci comprend le principe de l'octroi d'une subvention annuelle ainsi que le lancement d'une plateforme numérique « ALFM, le réseau des anciens des lycées français du monde » en novembre 2017.

80

associations locales
d'anciens élèves

LE FOMA FORUM MONDIAL DES ANCIENS ÉLÈVES DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE

Créés en 2009 à Paris, les forums mondiaux des anciens élèves des lycées français du monde, qui se déroulent dans un établissement du réseau, réunissent l'association mondiale ALFM, les associations locales, des anciens élèves venus de partout en présence de personnalités locales et françaises de haut niveau. Ateliers, débats, moments de convivialité, ces rencontres favorisent les échanges. Après Casablanca en 2011 et Vienne en 2013, c'est Lisbonne qui a accueilli la quatrième édition du FOMA en avril 2017. Ce FOMA a été marqué par le soutien d'un invité d'honneur: Eduardo Ferro Rodrigues, président de l'Assemblée de la République portugaise, lui-même ancien élève de l'établissement. Près de 200 personnes, venues du monde entier, étaient rassemblées pour faire vivre les liens fondés sur une éducation, une langue et des valeurs communes mais également pour faire grandir le réseau des anciens élèves des lycées français du



monde. Des ateliers thématiques ont été l'occasion d'échanges d'expériences concernant la création, l'animation, le financement et les objectifs des associations locales ainsi que leurs liens avec l'ALFM. Ces échanges ont notamment mis en évidence le besoin d'une plateforme numérique permettant aux anciens d'être plus visibles, d'animer des communautés, de favoriser de nouveaux engagements... Le directeur de l'AEFE, en clôture du FOMA, a annoncé le lancement d'une telle plateforme en novembre 2017.

VIDÉO
LE FOMA
À LISBONNE



PORTUGAL /
Les participants du 4^e FOMA





Des anciens élèves dans tous les domaines

Littérature

Amélie Nothomb, Marjane Satrapi, Miguel Bonnefoy...

Cinq prix Goncourt

Tahar Ben Jelloun (1987), Amin Maalouf (1993), Jonathan Littell (2006), Atiq Rahimi (2008) et Leïla Slimani (2016)

Sciences

Serge Haroche (prix Nobel de physique 2012), Rashika El Ridi (prix L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science 2010 »)...

Économie

Carlos Ghosn, Carlos Tavarès, Antoine Arnault...

Politique

Édouard Philippe, Françoise Nyssen, Jean-Baptiste Lemoyne, Élisabeth Guigou, Dominique de Villepin, Matthias Fekl, Axelle Lemaire...

Musique

Mika, Jain, Gaël Faye, Diane Tell, Murray Head...

Cinéma/théâtre

Jodie Foster, Emmanuelle Béart, Maria de Medeiros, Arielle Dombasle, Jean Reno, Hélène Fillières...

Architecture/arts/mode

Ricardo Bofill, Paloma Picasso, Titouan Lamazou...

Journalisme

Laure Adler, Nicolas Demorand, Sonia Mabrouk, Dominique Tchimbakala...



La vie associative des anciens élèves : l'association mondiale ALFM et les associations locales

En avril 2010, dans la dynamique du premier FOMA (2009), était créée l'association des lycées français du monde (ALFM). Présidée depuis février 2016 par René Randrianja, ancien élève du Lycée français de Tamatave (Madagascar), elle comporte un conseil d'administration élu le 7 avril 2017 à Lisbonne et composé de 28 membres issus de tous les continents. Elle vise à fédérer les associations locales, à aider les anciens élèves à se constituer en association et co-organise les FOMA. Quelque 80 associations locales existent à travers le monde. D'autres sont en cours de création.



FRANCE / Le 7 mars 2017, au Quai d'Orsay, le trophée « ancien-ne élève des lycées français » décerné au dessinateur de presse Nicolas Vadot a été remis par le directeur de l'AEFE Christophe Bouchard.

Trophées des Français de l'étranger : un trophée « ancien-ne élève des lycées français à l'étranger », nouveauté de 2017

Pour la 5^e édition des Trophées des Français de l'étranger, organisée par Lepetitjournal.com, le trophée « ancien-ne élève des lycées français à l'étranger » met en avant le parcours remarquable d'un ancien élève, qu'il soit de nationalité française ou non. Ce trophée a été décerné à Nicolas Vadot qui, après avoir passé son bac au lycée français Jean-Monnet de Bruxelles, est devenu dessinateur de presse et vice-président de « Cartooning for peace », un réseau international de dessinateurs de presse promouvant le respect des cultures et des libertés. Le trophée lui a été remis au Quai d'Orsay, par le directeur de l'AEFE Christophe Bouchard, en présence du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères Matthias Fekl.



La plateforme ALFM, le réseau à destination de tous les anciens élèves

La plateforme ALFM est un réseau social, associatif et professionnel. Destinée à tous les anciens élèves, quels que soient leur âge, leur lycée d'origine, leur lieu de vie et leur domaine d'activité, elle facilitera de manière considérable la communication entre tous les anciens élèves du réseau. Elle permettra à des anciens élèves et à des entreprises de déposer des offres de stage ou des offres d'emploi à destination des anciens élèves, dont le profil est particulièrement attractif. La plateforme sera administrée par l'AEFE et animée en collaboration avec l'association mondiale ALFM, les associations locales et les anciens qui le souhaitent.



" On parle le même langage, on a vécu les mêmes choses, respiré les mêmes odeurs, étudié les mêmes livres, les mêmes cours d'histoire... qu'on soit vietnamien, congolais, français ou espagnol. Culturellement, on est un peu frères ! "

L'AVENIR EN RÉSEAU!



(Re)trouvez d'autres élèves



Organisez vos événements



Trouvez votre futur emploi/stage



Faites connaître vos projets



(Re)joignez l'association mondiale votre association locale

AGORA, un site pour les lycéens et les jeunes anciens

Créée il y a plus de quatre ans, la plateforme AGORA (Alliance Génération Orientations Réseau AEFE) met en relation lycéens et jeunes anciens élèves autour de leur parcours post-bac. Elle s'est développée initialement en Asie avant de s'étendre progressivement à d'autres zones (Proche-Orient, Moyen-Orient, Péninsule Indienne, puis Europe ibérique). Le 23 mai 2017, le lancement officiel de la plateforme AGORA sur la zone Maroc a eu lieu à Rabat. De nombreux acteurs du réseau scolaire français étaient présents pour saluer ce nouveau

déploiement d'AGORA. La plateforme sera mondialisée en 2017-2018. Aujourd'hui, elle compte 8000 inscrits. L'équipe d'AGORA organise régulièrement des rencontres qui permettent de tisser des liens de solidarité que les anciens élèves pourront maintenir dans les structures associatives et sur la plateforme collaborative AGORA. Un rendez-vous de rentrée réunissant des jeunes anciens élèves et des jeunes bacheliers issus du réseau est désormais traditionnellement organisé à Paris et à Montréal, le même jour à la fin du mois de septembre.



VIDÉO
LA PLATEFORME AGORA S'OUVRE AU MAROC

Clip réalisé par des élèves suivant l'option cinéma et audiovisuel au lycée Descartes de Rabat à l'occasion du lancement officiel de la plateforme AGORA sur la zone Maroc, événement organisé le 23 mai 2017 dans leur établissement.





LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le développement des dispositifs complémentaires

Afin de répondre à la grande diversité de la demande d'éducation française et francophone à travers le monde, l'AEFE accompagne et promeut deux dispositifs complémentaires : le LabelFrancÉducation et FLAM (Français langue maternelle).



EN SAVOIR PLUS
LABELFRANCÉDUCATION

Le LabelFrancÉducation

Lancé en 2012, le « LabelFrancÉducation » est accordé aux **établissements scolaires étrangers qui participent, dans le cadre des programmes d'enseignement locaux, au rayonnement de la langue et de la culture françaises.**

Cette **marque de qualité** est décernée par le **ministre de l'Europe et des Affaires étrangères**, après avis d'une **commission consultative interministérielle**, composée de représentants du **MEAE**, du ministère de l'Éducation nationale, de l'AEFE, de la Mission laïque française et de l'Institut français.

Une forte expansion

À l'issue de la commission interministérielle de juin 2016 pour l'attribution du LabelFrancÉducation pour l'année scolaire 2016-2017, 158 établissements ont obtenu le label (soit +70 % en un an). Implantés dans 35 pays, ces établissements accueillent quelque 65 000 élèves dans les sections bilingues francophones. L'année précédente, le réseau LabelFrancÉducation comptait 91 établissements dans 26 pays.

À noter, la campagne de 2017 a été en partie dématérialisée avec la mise en place d'une plateforme numérique pour les demandes de première adhésion au réseau LabelFrancÉducation.

Le premier forum régional

Depuis la création du LabelFrancÉducation, trois forums mondiaux des établissements LabelFrancÉducation se sont tenus à Paris. La forte expansion du réseau LabelFrancÉducation permet désormais d'organiser des forums régionaux.

ÉGYPTE / Premier forum régional LabelFrancÉducation : les représentants de 25 établissements d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient réunis à l'Institut français du Caire, en avril 2017.



Du 25 au 27 avril 2017, c'est au Caire, à l'Institut français d'Égypte, que s'est tenu le premier forum régional du réseau des établissements LabelFrancÉducation. Initié dans la zone « Afrique du Nord et Moyen-Orient », cet événement a réuni les représentants de 25 établissements labellisés d'Algérie, d'Égypte, du Liban, du Qatar et de Tunisie. En participant aux ateliers et aux tables rondes, les chefs d'établissement et coordonnateurs pédagogiques ont pu mutualiser leurs bonnes pratiques et découvrir les outils et les ressources au service de l'enseignement bilingue francophone, autour de thèmes variés comme la création d'un environnement francophone, le recrutement et l'accompagnement des enseignants, la communication autour du label et du bilinguisme, ou encore l'orientation des élèves issus des sections bilingues francophones.

Les prochains forums se tiendront en Amérique du Nord et en Europe centrale.

Le renforcement des synergies

L'AEFE et l'Institut français de Paris ont signé une convention visant à offrir un accès au réseau social « IFprofs » aux établissements LabelFrancÉducation. Les objectifs sont : fédérer et mettre en réseau ces établissements, permettre aux différents acteurs (enseignants, coordinateurs pédagogiques, chefs d'établissement) de mutualiser leurs ressources et les bonnes pratiques et de pouvoir partager des projets.

Par ailleurs, le plan de formation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger a été étendu au réseau LabelFrancÉducation.

D'autres projets tels que certains concours organisés par l'AEFE pour les écoles, collèges et lycées français du monde sont désormais ouverts aux établissements LabelFrancÉducation. C'est le cas du concours de création d'albums pour la jeunesse, organisé en partenariat avec l'école des loisirs.

Les associations FLAM (Français langue maternelle)

Ces associations proposent aux enfants français et binationaux, scolarisés à l'étranger dans une langue étrangère, des activités extrascolaires visant à conserver et à favoriser la pratique du français et le contact avec la langue française.

L'AEFE soutient le développement des synergies entre associations FLAM et accompagne leurs intervenants en mettant en place un dispositif d'appui financier favorisant l'organisation de deux types de stages : des stages régionaux et un stage annuel organisé au CIEP (Centre international d'études pédagogiques), à Sèvres.

En 2016-2017, six rencontres régionales ont été organisées : trois aux États-Unis (deux formations pédagogiques et un regroupement fédéral bisannuel des associations FLAM américaines), une au Royaume-Uni, une en Irlande et une en Israël. Ces rencontres ont pour objectifs l'échange de bonnes pratiques, le partage d'expérience et la formation des intervenants.



EN SAVOIR PLUS
FLAM

En chiffres

LabelFrancÉducation

158
établissements
dans 35 pays

65 000
élèves

Associations FLAM

150
associations FLAM
dans 40 pays dont
48 associations
subventionnées



VIDÉO
« DESTINATION FRANCOPHONIE » :
zoom sur une association
FLAM de Dublin



Du 29 août au 2 septembre 2016, l'AEFE a organisé en collaboration avec le CIEP un stage de formation destiné aux responsables et aux animateurs des associations FLAM. Dix-neuf intervenants d'associations FLAM de 11 pays (Suède, Allemagne, Norvège, Pays-Bas, Chine, Italie, Israël, Pologne, Royaume-Uni, États-Unis, Irlande) étaient réunis. Le programme très riche du stage leur a permis de découvrir les spécificités de l'apprentissage chez les enfants, concevoir des activités motivantes pour les enfants et les jeunes et développer et/ou renforcer la dynamique de groupe.

Par ailleurs, un cadre administratif et financier des associations FLAM, présentant les objectifs et le public du dispositif, définissant le rôle des animateurs, le type d'activités et de formations proposées, a été diffusé auprès des associations et est consultable sur le site du dispositif FLAM.



LA VIE DU RÉSEAU

Cette année encore, la croissance des effectifs (+1,8%) a confirmé l'attractivité des établissements du réseau et du modèle éducatif français auprès des familles françaises expatriées et des familles étrangères. Les établissements ont mis en œuvre toutes les mesures permettant d'assurer les meilleures conditions de sécurité et de scolarisation pour les élèves et les personnels.

Chiffres clés



495

établissements

homologués par le MEN (dont 93 de la Mlf) - 74 EGD - 156 conventionnés - 265 partenaires



342 000

élèves



6 498

**personnels
détachés AEF**

1104 expatriés - 5394 résidents



137

pays

répartis sur cinq secteurs



BRÉSIL / Lycée français
François-Mitterrand de Brasília.



LA VIE DU RÉSEAU

Politique immobilière : moderniser les établissements

Afin d'offrir aux élèves et aux personnels les meilleures conditions de travail et pour répondre aux exigences d'ouverture et d'excellence, les établissements du réseau doivent se moderniser. L'année 2016-2017 a été marquée par l'inauguration de nouveaux établissements, l'aboutissement de nombreuses opérations d'extension ou de restructuration dans le réseau mais aussi le lancement de nouveaux chantiers.

110

sites représentant
1178 000 m² de terrain

610 000 M²

de surfaces bâties
valorisées à 760 300 000 €



EN SAVOIR PLUS
PLAQUETTE « SCHÉMA
PLURIANNUEL DE
STRATÉGIE IMMOBILIÈRE »

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) pour 2016/2020 a été approuvé par le conseil d'administration de l'AEFE lors de sa séance du 27 juin 2016. Toutes les opérations immobilières engagées à partir de cette date pour les cinq prochaines années relèveront de cette étude de stratégie immobilière et de la programmation des investissements qu'elle propose.

Les cinq objectifs de gestion de ce SPSI sont :

- remettre à niveau le patrimoine,
- améliorer la sécurisation des emprises,
- assurer un développement maîtrisé du réseau,
- intégrer la qualité environnementale dans les projets immobiliers, mutualiser et valoriser le patrimoine.

Des projets dans le monde entier

Les principaux projets mis en service en 2016-2017

- à Vienne, l'extension et la restructuration du studio Molière,
- à Valence, l'extension et la création d'une salle polyvalente,
- à Barcelone, la restructuration de l'école maternelle Munner,
- à Tananarive, la relocalisation de l'école D,
- à La Marsa, la construction du pôle scientifique du lycée Gustave-Flaubert,

ESPAGNE / Lycée français de Valence





MADAGASCAR / École primaire D de Tananarive.

- à Alger, l'extension de l'école primaire,
- à Nouakchott, la restructuration du lycée,
- à Oran, l'ouverture d'une école annexe du lycée international Alexandre-Dumas d'Alger.

Le lancement et la poursuite de chantiers

- la construction de l'école maternelle du lycée de Madrid,
- l'extension du lycée Louis-Massignon d'Abou Dabi,
- la première phase de restructuration du lycée Pierre-Mendès-France à Tunis,
- la relocalisation du lycée Alexandre-Yersin de Hanoï,
- l'extension du lycée de Pondichéry,
- la restructuration du lycée Chateaubriand de Rome sur le site de la villa Strohl Fern,
- la remise à niveau du lycée Charles-de-Gaulle de Londres.

Des projets en phase d'étude

D'autres projets de restructuration, relocalisation ou encore de construction sont en cours d'étude et donneront prochainement lieu à des appels d'offres pour la réalisation des travaux.

- à Sousse, la relocalisation de l'école et du collège,
- à Casablanca, la construction du collège,
- à Marrakech, la restructuration du lycée Victor-Hugo,
- à Buenos Aires, la restructuration du lycée,
- à Fès, la restructuration du groupe scolaire.

Les projets ayant fait l'objet d'un concours d'architecture

- l'extension du lycée international Alexandre-Dumas d'Alger,
- la restructuration du lycée Charles-Lepierre de Lisbonne,
- la restructuration du lycée de Meknès,
- la restructuration du lycée Descartes de Rabat,
- l'extension du lycée Alexandre-Dumas de Moscou,
- l'extension du lycée de Prague.

Le soutien aux établissements conventionnés

L'Agence a par ailleurs accompagné les projets immobiliers des établissements conventionnés. Les plus importants cette année ont concerné les projets de Beyrouth (Collège protestant), Dar es Salaam, Düsseldorf, Hong-Kong, Phnom Penh, Séoul, Shanghai et Vientiane.

De nouveaux locaux pour le siège parisien

Afin d'améliorer les conditions d'installation de son siège parisien, l'Agence a loué le rez-de-jardin de l'immeuble du 23 place de Catalogne. Les travaux ont été réalisés au début de l'année 2017 et ont été livrés à la fin du mois de mai. Ces nouveaux espaces - qui accueillent le service communication et événements et le service des systèmes d'information - permettent notamment de mettre à disposition des agents des espaces partagés (espace extérieur, cafeteria, forum...) et un plus grand nombre de salles de réunion et de visioconférence. Ces salles permettent aussi d'accueillir le personnel du réseau pour des formations.



MAURITANIE / Lycée français Théodore-Monod de Nouakchott



LA VIE DU RÉSEAU

Le pilotage des établissements

Le service expertise, audit et conseil de l'AEFE accompagne la gouvernance des établissements en s'appuyant sur un dialogue constant.

Un dialogue constant

156 établissements ont signé une convention avec l'AEFE. Dans ce cadre, l'Agence leur apporte un soutien sous forme d'affectation de personnels, de missions d'expertise, de subventions d'équipement, d'investissement, de fonctionnement ou d'actions de formation continue.

Cette gouvernance partagée repose sur un dialogue constant entre chaque établissement et les services centraux.

L'aide à la gouvernance

Dans le cadre de sa mission d'aide et de conseil aux établissements conventionnés du réseau, et à la demande des responsables des comités de gestion, des postes diplomatiques ou des services centraux de l'Agence, le service expertise, audit et conseil (SEAC) a mené de nombreuses missions d'analyse et de conseil portant sur le fonctionnement des écoles et des lycées. Ces audits qui portent

FRANCE / Les responsables des établissements mutualisateurs réunis au lycée Louis-le-Grand à Paris pour un séminaire, novembre 2016.



FOCUS SUR...

Les représentants de l'Agence sur le terrain

Pour l'année 2017, le dispositif comprend deux coordonnateurs délégués de la direction (CDAEFE), six conseillers de coopération et d'action culturelle (COCAC) adjoints en charge des questions scolaires et un attaché culturel :

➤ 2 CDAEFE

Guillaume Cario, CDAEFE pour les zones Proche-Orient, Moyen-Orient et Péninsule indienne

Bruno Valéry, CDAEFE pour la zone Asie-Pacifique

➤ 6 COCAC adjoints

Lucia Da-Silva, COCAC adjoint en Espagne

Myriam Grafto, COCAC adjoint en Allemagne

Serge Tillmann, COCAC adjoint au Liban

Michel Houdu, COCAC adjoint au Maroc

Joëlle Feral, COCAC adjoint en Tunisie

Chantal Bousquet, COCAC adjoint à Madagascar

➤ 1 attaché culturel, chef du service des établissements scolaires

Bruno Eldin, attaché culturel à Washington pour la zone Amérique du Nord



BÉNIN / Séminaire de gouvernance
pour la zone Afrique centrale et Afrique de l'Ouest,
à Cotonou, en janvier 2017.

sur l'ensemble des procédures en place et des moyens mis en œuvre en fonction des objectifs fixés, font l'objet d'un rapport de synthèse communiqué aux responsables des établissements scolaires (comité de gestion, direction), au poste diplomatique et aux services centraux.

Les séminaires de gouvernance

Au cours de l'année 2016-2017, **neuf séminaires de gouvernance** organisés dans toutes les zones ont permis de réunir les dirigeants des établissements conventionnés avec l'AEFE.

Présidents, trésoriers, chefs d'établissement, directeurs administratifs et financiers et responsables de l'Agence ont échangé autour des problématiques stratégiques pour les établissements conventionnés : le pilotage d'un établissement, la bonne gouvernance, la maîtrise des risques, la gestion des ressources humaines et les finances.

À partir de thèmes illustrés par certains participants, les responsables des ateliers ont identifié les problématiques communes, imaginé des solutions et partagé des bonnes pratiques qui répondent aux attentes de chacun.

Les thèmes abordés se sont concentrés autour de :

- **la maîtrise des risques**, des enjeux financiers, de problématiques de sécurité juridique et des personnes et des biens, du pilotage des établissements et des projets pluriannuels ;
- **la bonne gouvernance**, des attributions propres et des compétences partagées des présidents de comité de gestion et des chefs d'établissement, des responsables financiers et de la direction et des conseils de gestion et des conseils d'établissement ;
- **la gestion des ressources humaines**, de la nécessité d'une réelle prise en compte des enjeux RH pour garantir l'excellence de l'enseignement français à l'étranger.

Chaque séminaire a fait l'objet d'une synthèse des débats qui a été diffusée auprès de chaque établissement. Une synthèse globale de tous les séminaires a été également produite.

Pour répondre aux questionnements des dirigeants des établissements conventionnés en matière de gestion des ressources humaines, l'Agence a formalisé plusieurs textes ainsi qu'un guide dédié à la gestion des personnels de droit local.



FOCUS SUR...

La gestion des personnels de droit local

Plus de quinze mille personnels de droit local exercent dans les établissements en gestion directe et conventionnés du réseau. Ils bénéficient de la formation continue mise en place dans le réseau. Essentiels et fortement impliqués dans la réussite des élèves, ils sont soumis à la législation du pays dans lequel est implanté l'établissement.

Néanmoins, l'Agence a travaillé sur des principes et des textes qui s'appliquent désormais à tous ces personnels de droit local. Après de longs échanges avec les organisations représentatives des personnels et validation par les instances de l'Agence, une nouvelle circulaire de février 2017 a abrogé les textes précédents et s'impose aux établissements en gestion directe et conventionnés répartis dans le monde entier.

Un guide de gestion des personnels de droit local, complété par un modèle de contrat de travail et de règlement intérieur, a été élaboré et diffusé après les séminaires de gouvernance auprès de tous les dirigeants des lycées.



EN SAVOIR PLUS
GUIDE DE GESTION
DES PERSONNELS
DE DROIT LOCAL

La mutualisation

Après l'évaluation des 16 zones de mutualisation implantées dans le monde, un séminaire destiné aux responsables des établissements mutualisateurs a été organisé au lycée Louis-le-Grand à Paris en novembre 2016. Au cours de ce séminaire, le service expertise et conseil a fait l'analyse de ses conclusions sur le dispositif pour la période 2011-2016 et a lancé les réflexions pour améliorer le dispositif pour l'avenir. Les sujets ont porté sur une meilleure déconcentration, une plus forte mutualisation des services proposés et un dispositif de solidarité entre les différentes zones.



LA VIE DU RÉSEAU

Les secteurs géographiques

Cinq secteurs sont en charge du suivi des ensembles géographiques qui composent le réseau. Depuis le 1^{er} septembre 2016, l'Azerbaïdjan est le 137^e pays à rejoindre le réseau des établissements d'enseignements français à l'étranger.

Rôle et compétence des secteurs géographiques de l'AEFE

Depuis le siège de l'AEFE, les chefs des secteurs géographiques assurent le suivi du dispositif. Avec l'appui des CDAEFE et des COCAC adjoints et en lien étroit avec les postes diplomatiques, les établissements, les personnels, les élus des Français de l'étranger et avec l'ensemble des autres services, ils apportent à l'Agence une vision globale et transversale de la vie des établissements. Premiers interlocuteurs de l'Agence pour les établissements, ils sont au centre d'un dispositif qui permet d'apporter des réponses adaptées et ajustées à des demandes et des besoins réclamant une excellente connaissance des nombreuses spécificités locales.

137
pays répartis
sur cinq secteurs

MALAISIE / Lycée français
Henri-Fauconnier de Kuala Lumpur



Les 5 secteurs géographiques du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger



Les 137 pays répartis par secteurs :

Le réseau d'enseignement français à l'étranger est réparti en cinq secteurs géographiques.

Ce découpage répond à des critères d'équilibre du nombre d'établissements, de personnels et d'élèves, en prenant en compte les zones de mutualisation. Le pilotage de ce dispositif est assuré depuis le siège de l'AEFE par les chefs des secteurs géographiques.

En raison de l'étendue géographique du réseau, qui couvre 137 pays dans toutes les zones du monde, les secteurs sont hétérogènes et chacun a ses spécificités.

Pour l'année scolaire 2016-2017, la répartition des pays par secteur géographique est la suivante :

↪ SECTEUR AFRIQUE

Afrique du Sud / Angola / Bénin / Burkina-Faso / Burundi / Cameroun / Cap-Vert / Congo / Côte d'Ivoire / Djibouti / Éthiopie / Gabon / Gambie / Ghana / Guinée / Guinée équatoriale / Kenya / Mali / Mauritanie / Mozambique / Niger / Nigeria / Ouganda / République démocratique du Congo / République centrafricaine / Sénégal / Soudan / Tanzanie / Tchad / Togo / Zambie / Zimbabwe.

↪ SECTEUR MAGHREB & Océan Indien

Algérie / Comores / Égypte / Libye / Madagascar / Maroc / Maurice / Seychelles / Tunisie.

↪ SECTEUR AMÉRIQUES

Argentine / Bolivie / Brésil / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Cuba / El Salvador / Équateur / États-Unis / Guatemala / Haïti / Honduras / Mexique / Nicaragua / Panama / Paraguay / Pérou / République Dominicaine / Uruguay / Venezuela.

↪ SECTEUR ASIE & MOYEN-ORIENT

Arabie saoudite / Australie / Bahreïn / Bangladesh / Birmanie / Cambodge / Chine / Émirats Arabes Unis / Inde / Indonésie / Iran / Iraq / Japon / Jordanie / Kazakhstan / Koweït / Laos / Liban / Malaisie / Mongolie / Népal / Oman / Ouzbékistan / Philippines / Qatar / République de Corée / Singapour / Sri Lanka / Syrie / Taïwan / Thaïlande / Turkménistan / Vanuatu / Vietnam.

↪ SECTEUR EUROPE

Albanie / Allemagne / Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) / Arménie / Autriche / Azerbaïdjan / Belgique / Bosnie-Herzégovine / Bulgarie / Chypre / Croatie / Danemark / Espagne / Finlande / Géorgie / Grèce / Hongrie / Irlande / Israël / Italie / Jérusalem / Lituanie / Luxembourg / Monaco / Norvège / Pays-Bas / Pologne / Portugal / Roumanie / Royaume-Uni / Russie / Serbie / Slovaquie / Slovénie / Suède / Suisse / République Tchèque / Turquie / Ukraine.



Afrique



EN CHIFFRES

32

pays

75

établissements

4 EGD,
33 conventionnés
et 38 partenaires

3

zones de
mutualisation

45 693

élèves

dont 18 193 Français

13 %

part des effectifs
de l'ensemble
du réseau

1 064

personnels
détachés par l'AEFE
254 expatriés
et 810 résidents

Une zone géographique en croissance en dépit d'un équilibre instable

Au Gabon, la rentrée scolaire du lycée Blaise-Pascal de Libreville et du lycée Victor-Hugo de Port Gentil a été différée en raison des émeutes post-électorales. À Kinshasa, Addis-Abeba, Banjul, Abidjan ou Brazzaville, les contextes politiques et les crises en découlant ont conduit à des aménagements de calendrier tout au long de l'année. Les difficultés économiques liées à la fluctuation du cours du pétrole ont aussi eu des conséquences directes sur les effectifs dans les établissements où les sociétés françaises sont fortement représentées.

Toutefois, l'augmentation globale des effectifs du secteur est demeurée portée par une bonne dynamique de croissance, comme en Angola ou en Afrique du Sud, mais aussi dans l'ensemble des pays d'Afrique occidentale, en dépit du contexte sécuritaire. Le lycée Blaise-Pascal à Abidjan, ou le lycée Jean-Mermoz de Dakar, de même que les établissements partenaires de la Côte d'Ivoire ou du Sénégal, ont ainsi largement participé à la vivacité du secteur avec une évolution conséquente de leur nombre d'élèves à la rentrée 2016.

Une succession d'inaugurations

En octobre 2016, aux côtés du directeur de l'AEFE, le Premier ministre Manuel Valls a inauguré l'école du Lycée français de Lomé, puis le nouveau complexe sportif du lycée Jacques-Prévert d'Accra. Le 30 novembre

2016, c'est l'extension de l'École française de Maputo – devenue lycée Gustave-Eiffel – qui a été inaugurée. Le 8 juin 2017, la communauté scolaire du lycée Blaise-Pascal d'Abidjan était réunie pour célébrer l'ouverture du gymnase. D'autres inaugurations sont prévues à Nouakchott, Dar Es Salam, ou Lagos et d'autres projets immobiliers sont en cours à Brazzaville, Addis-Abeba et Bamako.

Des projets et des événements marquants

Le 7 février 2017, des élèves du lycée Denis-Diderot de Nairobi n'ont pas hésité à se hisser à 4 989 m d'altitude sur le mont Kenya pour porter haut les valeurs de l'olympisme et adresser un message de soutien à la candidature de Paris 2024. Un enthousiasme pour les valeurs olympiques réaffirmé par la participation de dix-sept établissements au projet « Ambassadeurs en herbe ».

Pour l'édition 2017 du concours de création d'albums illustrés AEFE/École des Loisirs, le groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine d'Harare a remporté le prix du cycle 1. Trois autres classes d'établissements en Afrique – le lycée Jean Mermoz de Dakar, le lycée Montaigne de Cotonou et le lycée Jacques-Prévert de Saly – ont été récompensées le 18 mai 2017 à l'Académie française pour le concours « Dis-moi dix mots ».

CÔTE D'IVOIRE / Inauguration du gymnase du lycée Blaise-Pascal d'Abidjan, juin 2017





Amériques



EN CHIFFRES

22

pays

91

établissements

1 EGD,
34 conventionnés
et 56 partenaires

56 476

élèves

dont 18 434 Français

17 %

part des effectifs
de l'ensemble
du réseau

15

établissements
en rythme sud

919

personnels
détachés par l'AEFE

213 expatriés
et 706 résidents



COLOMBIE / Lycée français
Paul-Valéry de Cali

La mise en œuvre des nouvelles conventions

Fin août 2017, 80 % des établissements conventionnés avaient signé la nouvelle convention avec l'AEFE. Pour les autres établissements, la convention devrait être signée avant le terme de l'année 2017.

Une situation de crise

La situation politique du Venezuela et ses implications sur la vie du lycée ont fait l'objet, tout au long de l'année scolaire, d'un suivi attentif et permanent de la part du secteur. Malgré un contexte de plus en plus préoccupant, le lycée a continué à accueillir les élèves et les examens du brevet et du baccalauréat se sont déroulés normalement. Le taux de réussite s'est élevé à 100 %.

Des événements marquants

À Cuba, un troisième site a été inauguré le 27 octobre 2017 par le secrétaire d'État Matthias Fekl afin de répondre à l'arrivée toujours plus nombreuse des enfants

des expatriés des entreprises françaises qui s'implantent dans ce pays.

En octobre 2016, le lycée Paul-Valéry de Cali a fêté ses 60 ans et a, pour l'occasion, inauguré une nouvelle piscine. Cet établissement de Colombie qui accueille 1 100 élèves dont 90 % de colombiens est un authentique instrument de coopération en Amérique latine.

En mars 2017, le collège international Marie-de-France de Montréal a vu trois de ses élèves recevoir le premier prix du concours de « cartographie Carte blanche » qui invitait les participants à imaginer la nouvelle carte administrative de la France.

Comme chaque année, un nombre important d'élèves de la région ont participé à « Ambassadeurs en herbe ». En avril 2017, les finales régionales de ce projet pédagogique phare de l'Agence ont été organisées à Buenos Aires, Cali et New York.



Asie et Moyen-Orient



EN CHIFFRES

33

pays

105

établissements

5 EGD,
31 conventionnés
et 69 partenaires

3

zones de
mutualisation

97 211

élèves

dont 28 % Français

28 %

part des effectifs
de l'ensemble
du réseau

923

personnels
détachés par l'AEFE

199 expatriés
et 724 résidents



VIDÉO

50^E ANNIVERSAIRE
DU LYCÉE FRANÇAIS
INTERNATIONAL DE TOKYO

Des projets immobiliers

Afin de répondre à l'exigence d'excellence éducative dans un environnement très concurrentiel, les établissements ne cessent de se moderniser.

Le 5 septembre 2016, à l'occasion de la visite officielle du président de la République française au Vietnam, le secrétaire d'État André Vallini a posé la première pierre du nouveau lycée français Alexandre-Yersin de Hanoï. À Hong Kong, un nouveau campus, celui de Tseung Kwan O, ouvrira ses portes à 950 élèves de primaire et de collège du lycée français international Victor-Segalen à la rentrée scolaire 2018. Le 26 avril 2017, l'établissement a réuni toute la communauté scolaire pour officialiser le début des travaux.

Des anniversaires

Les 18 et 19 novembre 2016, le lycée Bonaparte de Doha a célébré son 40^e anniversaire. Au programme, un week-end de festivités mettant à l'honneur la communauté scolaire et les anciens élèves clôturé par une réception en présence du ministre Jean-Marc Ayrault.

Le 27 mai 2017, le Lycée français international de Tokyo a célébré son cinquantième anniversaire, en présence du directeur de l'AEFE, et a réuni toute sa communauté scolaire pour un marathon de festivités : tournois de football et de basket, démonstration d'arts martiaux, expositions, concerts, défilé de mode...

Des événements fédérateurs

De nombreux événements sportifs et culturels ont été organisés par les établissements de la zone. Les championnats d'Asie-Pacifique, accueillis tour à tour par un des établissements de la zone, ont mis à l'honneur de nombreuses disciplines : rugby, football, natation, multisports... Fin janvier 2017, à l'initiative du lycée Georges-Pompidou de Dubaï, les Jeux du Golfe ont réuni plus de 200 collégiens portant les couleurs de 16 pays pour relever des défis sportifs et culturels. Côté artistique, cinquante comédiens en herbe étaient au rendez-vous des rencontres théâtrales organisées par le lycée Josué-Hoffet de Vientiane. En janvier 2017, le lycée Marguerite-Duras de Ho-Chi-Minh-Ville a reçu l'Orchestre des lycées français du monde pour une première session de répétitions. Tout au long de l'année, la chorale de l'établissement a pris part à cette aventure musicale.

LAOS / Rencontres
théâtrales de la zone Asie-Pacifique
à Vientiane, mars 2017





Europe



EN CHIFFRES

39

pays

126

établissements

27 EGD,
42 conventionnés
et 57 partenaires

73 730

élèves

dont 39 386 Français

21,5 %

part des effectifs
de l'ensemble
du réseau

4

zones de
mutualisation

2 080

personnels
détachés par l'AEFE

206 expatriés
et 1874 résidents



HONGRIE / Les délégations des CVL d'une trentaine de lycées français d'Europe réunis au lycée français Gustave-Eiffel de Budapest, mai 2017

La croissance des effectifs

On enregistre encore une progression significative des effectifs en Europe dans certaines zones qui connaissent depuis plusieurs années une forte pression (Londres, Lisbonne, Barcelone, Milan, Rome, Vienne, Athènes...) mais aussi dans de nouvelles zones en Europe orientale. Cette croissance s'explique essentiellement par l'attraction que continuent à exercer les établissements reconnus localement pour leur excellence et par le développement des nouveaux établissements partenaires.

L'accompagnement des établissements

Tout au long de l'année, le secteur a assuré un contact permanent avec les établissements et a effectué plusieurs missions sur le terrain, en collaboration avec les autres services de l'Agence (Ankara, Belgrade, Berne, Istanbul, Jérusalem, Malaga, Moscou, Stockholm et Tel Aviv). Vingt-six nouvelles conventions ont été signées avec les établissements conventionnés. L'Agence a subventionné de très nombreux travaux pour renforcer la sécurité des établissements au regard de la forte préoccupation sur ce sujet en Europe.

Des projets immobiliers nombreux

De nombreux projets immobiliers ont été engagés ou poursuivis, à Prague, Barcelone, Madrid, Moscou et Rome. D'autres ont été inaugurés à Vienne, Valence, Bilbao et Zurich.

Des projets communs aux établissements du secteur

Plus de 100 établissements de la zone ont participé au projet « Portraits d'Europe ». Un vrai succès comme en témoignent ces chiffres : plus de 13 000 élèves inscrits venant de 35 pays, 700 enseignants engagés et plus de 220 000 visites sur le site dédié. En mai 2017, le CVL (conseil de la vie lycéenne) Europe s'est réuni à Budapest, mettant ainsi en valeur l'engagement des lycéens et la volonté des établissements de développer l'éducation citoyenne et à valoriser le rôle des élèves. À Lisbonne, le lycée français Charles-Lepierre a accueilli la 4^e édition du FOMA, le forum mondial des anciens des lycées français du monde.

Des anniversaires

À l'occasion de la célébration des 60 ans du lycée français Marie-Curie de Zurich, le 26 novembre 2016, le directeur de l'AEFE, Christophe Bouchard, a inauguré le nouveau bâtiment de l'établissement en présence de l'ambassadrice de France. Jusque-là répartis sur quatre sites, les 900 élèves sont, depuis la rentrée 2016, réunis en un même lieu, facilitant ainsi la vie des personnels comme des familles. Autre anniversaire à noter, le 75^e anniversaire du lycée Charles-de-Gaulle d'Ankara célébré par la communauté scolaire et les anciens élèves, en présence du directeur de l'AEFE et de l'ambassadeur de France en Turquie.



Maghreb et Océan Indien



EN CHIFFRES

8

pays

90

établissements

37 EGD,
12 conventionnés
et 41 partenaires

3

zones de
mutualisation

70 000

élèves
dont 18 240 Français

20 %

part des effectifs
de l'ensemble
du réseau

1 512

personnels
détachés par l'AEFE
232 expatriés
et 1 280 résidents

Des événements marquants

En novembre 2016, alors que la COP22 se tenait à Marrakech, le lycée Victor-Hugo a accueilli une grande rencontre internationale « 150 jeunes pour un climat sous surveillance », organisée par l'AEFE et l'Institut de recherche pour le développement. Un événement couvert par les jeunes reporters de l'école Auguste-Renoir et leurs aînés lycéens.

Le 23 mai 2017, c'est à Rabat que le lancement officiel de la plateforme AGORA sur la zone Maroc a eu lieu. Anciens élèves, parents d'élèves, personnels venus des établissements d'Agadir, de Casablanca, Fès, Kénitra, Marrakech, Meknès, Mohammedia, Rabat ou encore Tanger, étaient réunis pour le déploiement de cet outil collaboratif novateur destiné à accompagner les lycéens dans leur projet de mobilité et la construction de leur parcours post-bac.

L'éducation aux médias et à l'information au cœur des projets pédagogiques

En cette année placée sous le signe de l'éducation aux médias et à l'information, les établissements se sont beaucoup investis. Le lycée Victor-Hugo de Marrakech a dépêché de jeunes reporters pour couvrir plusieurs événements : la COP22, le Salon européen de l'éducation à Paris fin novembre 2016, mais aussi la finale des « Ambassadeurs en herbe » à Paris, en mai 2017. Le

22 mars 2017, à la Marsa, une grande journée dédiée à l'éducation aux médias et à l'information organisée en partenariat avec France Médias Monde a réuni les élèves du lycée Gustave-Flaubert et ceux des lycées de Tunis et de Carthage. Enfin, ce sont les huit reporters du lycée Descartes de Rabat qui ont réalisé un reportage sur le lancement de la plateforme AGORA au Maroc.

Des projets immobiliers qui se concrétisent

Fin mars 2017, à Sousse, le chantier qui verra la construction d'un groupe scolaire unifié regroupant l'école Guy-de-Maupassant et le collège Charles-Nicolle a été lancé. Au même moment à La Marsa, de nombreuses personnalités parmi lesquelles l'ambassadeur de France en Tunisie et le directeur de l'AEFE étaient rassemblées au lycée Gustave-Flaubert pour l'inauguration du nouveau pôle scientifique baptisé « Zembra ». Ouvert en mars 2016, ce bâtiment moderne et respectueux de l'environnement offre aux 1 550 élèves des salles équipées conformes aux plus hauts standards. À la rentrée 2017, l'annexe du lycée international Alexandre-Dumas d'Alger et l'école primaire D de Tananarive ont ouvert leurs portes.

MAROC / Les jeunes reporters de l'école Auguste-Renoir de Marrakech





TEMPS FORTS

↓
ÉMIRATS ARABES UNIS / 2^e édition
 des Jeux du Golfe organisée par
 le lycée français international Georges-Pompidou,
 du 25 au 29 janvier 2017.



VIDÉO
 LA NUIT DU
 CODE À TAIPEI

En mai 2017, à l'initiative du Lycée français de Taipei, cinquante jeunes codeurs des lycées français de Hong Kong, Pékin, Tokyo et Taipei étaient réunis pour une compétition de code. Leur mission ? Créer et programmer un jeu vidéo avec le logiciel Scratch.

➤ À Chicago, New York et San Francisco, des projets de création d'entreprises innovantes et durables avec « Start'Up Lycée »

Le 28 juin 2017, c'est au siège même des Nations unies à New York que des élèves des lycées français de Chicago, New York et San Francisco ont présenté leurs start-ups aux membres du bureau présidentiel de l'Assemblée de l'ONU. Des projets qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable pour la planète de l'ONU : "Food 4 Africa" vise à résoudre la malnutrition en Afrique ; "Bike'n Create" propose de convertir l'énergie d'une balade à vélo pour alimenter un ordinateur ou un téléphone ; "Xchange for change" est un modèle d'échange de compétences ; et "Students for migrants" est une plateforme permettant de mettre en contact des migrants ayant besoin de conseils juridiques avec des étudiants en droit de l'université de Columbia.

➤ À Dubaï, 2^e édition des Jeux du Golfe

À l'initiative du lycée Georges-Pompidou de Dubaï, la deuxième édition des Jeux du Golfe s'est tenue du 25 au 29 janvier 2017. Alliant défis sportifs et culturels, les Jeux ont réuni 200 élèves de 16 pays. Au programme : touch rugby sur sable, triathlon sur sable, tennis de table et course de dune (une course tout-terrain dans un environnement typique des Émirats Arabes Unis), mais aussi deux challenges urbains allant du vieux quartier jusqu'au pied des gratte-ciel des quartiers modernes. L'événement a été couvert par de jeunes reporters du lycée hôte.

➤ À Nairobi, l'« Africa Seven's », le tournoi de rugby des pays d'Afrique et de l'océan Indien

En avril 2017, c'est le lycée Denis-Diderot de Nairobi qui a organisé le tournoi de rugby à 7 des pays d'Afrique et de l'océan Indien et a ainsi accueilli pas moins de 280 collégiens et lycéens. Vingt-trois équipes venues de huit établissements français à l'étranger, d'un collège et d'un lycée de La Réunion et d'établissements locaux, étaient présentes pour ce grand rendez-vous de la zone et ont disputé trois compétitions pour trois catégories. Une belle aventure sportive et humaine et l'occasion pour les jeunes participants de découvrir le Kenya.



➤ Le lycée français René-Descartes de Phnom Penh primé au concours national de l'UNSS « Éthique et sport scolaire »

Le 17 mai 2017, au Sénat à Paris, l'association sportive du lycée français René-Descartes de Phnom Penh (Cambodge) a été récompensée pour les actions remarquables qu'elle mène tout au long de l'année scolaire avec l'ONG Kampuchea Balopp : développement de la pratique handisport, solidarité envers des enfants et des jeunes défavorisés, éducation par le sport, sport partagé. « *Tous ces projets, qui en appellent d'autres, ont pour objectif commun de sensibiliser et responsabiliser nos élèves sur les questions du sport et du handicap, sur les bénéfices de l'intégration par le sport* » a expliqué Jean-Baptiste Suberbie, professeur d'EPS au lycée René-Descartes, entraîneur et formateur de rugby et fondateur de l'ONG Kampuchea Balopp.



LA PÉDAGOGIE

L'éducation citoyenne, plurilingue et inclusive est au cœur du projet de l'enseignement français à l'étranger. Pour permettre aux élèves de bénéficier pleinement de ces enseignements, l'Agence recrute et forme des personnels de qualité. Elle met à leur disposition des outils pédagogiques innovants.

Chiffres clés



10

élèves primés
au concours général



96,7%

de réussite au baccalauréat 2017
dont 24,2% avec une mention Très bien



2 504

journées de formation
dans le cadre des PFCP

...
... - une église Mr enfant Il ne l'





LA PÉDAGOGIE

Les personnels, acteurs du projet éducatif

Les personnels de l'AEFE sont recrutés au terme d'une procédure de sélection rigoureuse et bénéficient de dispositifs d'accompagnement et de formation afin de garantir un enseignement de qualité et adapté aux spécificités du réseau.

Le recrutement

Le recrutement des personnels expatriés

La campagne de recrutement des personnels expatriés pour la rentrée 2017 comptait 301 postes, publiés sur le site de l'Agence le 1^{er} septembre 2016. Certains postes supplémentaires ou non pourvus à l'issue des commissions ont fait l'objet d'appels à candidatures.

2668 dossiers ont été reçus et étudiés par le bureau du recrutement de la direction des ressources humaines : vérification des conditions pour postuler et des pièces produites, synthèse des éléments du dossier tels que les expériences professionnelles, les compétences mobilisées tout au long du parcours professionnel, les différents avis et appréciations.

À l'issue des présélections en liaison avec les autres services de l'Agence et/ou du ministère de l'Éducation nationale, le bureau du recrutement a organisé 815 entretiens de recrutement. 314 propositions de poste ont été adressées aux intéressés.

Le recrutement des personnels résidents

Comme pour les personnels expatriés, l'AEFE accorde une attention toute particulière au recrutement des personnels résidents. Pour la rentrée 2017, 711 postes ont été pourvus. Pour 27 pays, le recrutement des résidents s'effectue par le biais d'une application informatique dédiée. Cette plateforme permet aux candidats de postuler en ligne et permet aux établissements et aux services de coopération et d'action culturelle (SCAC) de préparer les commissions consultatives paritaires locales en obtenant un classement des candidatures. Cet outil permet également à la DRH de l'AEFE d'avoir une vision globale des candidatures sur les postes de résidents.

Ainsi, pour la campagne 2017, 13623 dossiers ont été saisis sur l'application et 7311 ont été reçus par les établissements et les SCAC. Les pays utilisateurs de l'application représentent 52 % des postes vacants ou susceptibles d'être vacants. Pour la campagne 2017-2018, cette application sera étendue à 3 nouveaux pays.



FOCUS SUR...

Les enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique dans le 2nd degré (EEMCP2)

Les 444 EEMCP2 constituent le relais des inspecteurs dans les seize zones de formation. Des lettres de mission renouvelées et des décharges révisées précisent leurs missions et notamment celles de formateur. Celles-ci se déclinent, d'une part, par un enseignement dans leur établissement, et d'autre part, par des actions de formation et d'accompagnement des personnels de droit local ainsi que des missions pédagogiques dans les établissements.

Le 5 juillet 2017, un séminaire réunissant les EEMCP2, recrutés pour la rentrée 2017, a été organisé au siège parisien de l'AEFE. Ce séminaire avait pour objectif de leur préciser les attentes de l'AEFE et était l'occasion pour eux de rencontrer les agents du service pédagogique avec lesquels ils seront en relation permanente pendant leur mission.

→ FRANCE / Séminaire des EEMCP2 nouvellement nommés au siège parisien de l'AEFE, le 5 juillet 2017.

1004

formations
(en présentiel, hybrides
ou à distance)

La formation des personnels

Les différents dispositifs de formation continue, en présentiel, à distance ou hybrides, témoignent de l'engagement de l'AEFE au service de la professionnalisation des personnels.

Suivi de la mise en œuvre de la réforme du collège

Au sein des établissements, les EEMCP2 ont aidé au déploiement des nouveaux dispositifs et ont œuvré en lien étroit avec les équipes enseignantes. Les formations aux personnels dispensés par les EEMCP2 et les enseignants-formateurs expatriés du 1^{er} degré (EMFE) ont permis l'installation de la réforme dans les classes. On notera, en particulier, la réussite des enseignements pluridisciplinaires qui se sont souvent appuyés sur les projets préexistants des établissements. Cette dynamique s'est traduite par d'excellents résultats au diplôme national du brevet.

La formation continue

L'AEFE organise la formation continue des personnels de son réseau à travers quatre dispositifs. Ceux-ci permettent aux personnels de développer des compétences spécifiques (notamment disciplinaires) et transversales (usage du numérique, prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.). Ces dispositifs permettent également l'adaptation à l'emploi, en particulier des personnels nouvellement nommés.

Les plans de formation continue des personnels

Chaque année, les seize zones de mutualisation dans lesquelles les établissements d'enseignement français sont répartis construisent un plan de formation continue des personnels (PFPC), en prenant en compte :

- les besoins de formation des personnels ;
- les orientations fixées par le Plan d'orientation stratégique de l'AEFE ;
- les priorités du ministère de l'Éducation nationale (MEN).

Le service pédagogique de l'Agence accompagne les établissements pour l'élaboration de leurs plans de formation continue, procède à l'expertise pédagogique des propositions de formation avant leur validation et leur mise en œuvre.

En 2016-2017, l'offre de formation continue dans le réseau AEFE présente 1004 formations (en présentiel, hybrides ou à distance), soit 2504 journées de formation et 1286 inscriptions à des formations dont plus de 92 % concernent des personnels enseignants et d'éducation.

Les formations AEFE-DGESCO

Elles complètent les plans de formation continue et s'adressent aux enseignants du premier et du second degré, français et étrangers, qui exercent dans le réseau d'enseignement français à l'étranger.



3 QUESTIONS À... Bernard Pujol

Directeur des ressources humaines
de l'AEFE

Comment s'organise un service des ressources humaines qui gère des personnels dans autant de pays ?

B.P. : La direction des ressources humaines de l'AEFE travaille en amont pour établir la fiche de mission des personnels détachés auprès de son réseau. Ensuite, l'ensemble des services fonctionne conjointement pour assurer un suivi administratif et financier des personnels. Le bureau du recrutement assure annuellement le recrutement et le renouvellement des personnels du réseau. Le bureau des voyages met en place l'organisation logistique de la future mission. Enfin, un bureau d'appui d'aide et de dialogue social est au service des personnels pour toutes questions relatives à leur situation.

La direction des ressources humaines est composée de 60 agents.

Quels sont les axes prioritaires de l'AEFE en matière de RH, notamment sur la partie formation et suivi de carrière ?

B.P. : L'AEFE met l'accent sur deux points essentiels. D'une part, le suivi et l'accompagnement de tous les personnels détachés. Il s'agit de mettre en place un suivi personnalisé qui se décline en lettre d'objectifs et proposition de formation permettant ainsi d'accompagner nos collègues expatriés dans leur mission sur le terrain. D'autre part, l'Agence tient à poursuivre le travail engagé autour du dialogue social et de la mise en place d'une véritable direction des ressources humaines au service de tous. Cela se traduit notamment par un travail de réflexion sur nos emplois et sur la cartographie de nos supports budgétaires au sein du réseau.

Comme toutes les institutions publiques, l'AEFE a dû mettre en place le nouveau protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR). Comment s'est organisé ce changement au sein de votre service et quelles en sont les conséquences pour les personnels ?

B.P. : La mise en place du parcours professionnel, carrières et rémunérations est une véritable reconnaissance professionnelle pour les personnels. Il permet une revalorisation de carrière. C'est pour cela que nous avons tenu à accompagner les chefs d'établissement dans l'organisation et la conduite des rendez-vous de carrière, et donner l'information la plus précise possible aux personnels qui seront amenés à passer ces rendez-vous de carrière.

Elles accompagnent la mise en œuvre des orientations prioritaires de la politique éducative de l'AEFE. Ces formations organisées avec les académies partenaires d'Amiens et de Nancy-Metz accueillent, chaque année, 110 enseignants (60 pour le 1^{er} degré et 50 pour le 2nd degré).

Les formations en partenariat avec le CNED

Elles préparent, à distance, les enseignants et les personnels administratifs aux concours de l'Éducation nationale.

Les formations co-organisées avec des universités

Une convention de partenariat a été signée en 2014 avec l'université de Limoges afin que les enseignants amenés à prendre en charge l'enseignement de spécialité « informatique et sciences du numérique » (terminale scientifique) soient habilités. En 2016-2017, ont ainsi été délivrées dix habilitations provisoires, neuf habilitations définitives et onze options ont été ouvertes.

La formation des personnels aux pratiques éducatives en orientation

En 2016-2017, les conseillers du service orientation et enseignement supérieur (SORES) ont formé 871 personnels du réseau. Proviseurs adjoints, personnels ressource en information et orientation (PRIO), professeurs principaux, enseignants documentalistes et conseillers principaux d'éducation ont ainsi pu bénéficier d'actions visant à leur transmettre les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions en orientation.

La formation des personnels non-enseignants

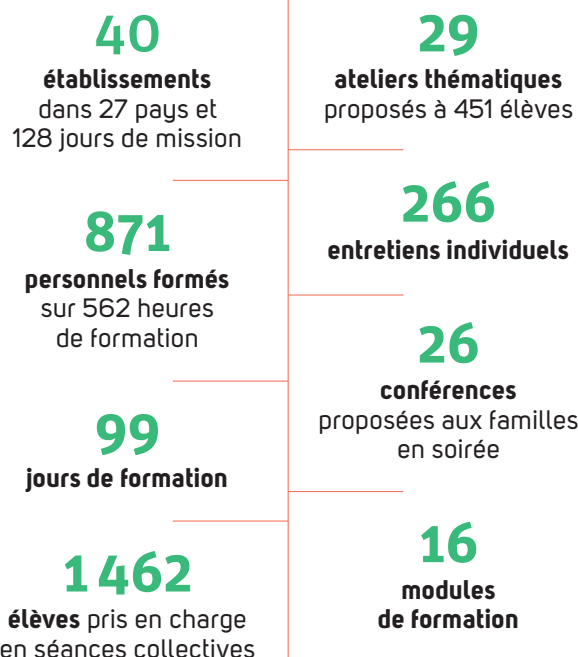
La formation des personnels non-enseignants est une des priorités de l'Agence. Les zones ont donc fait un effort particulier pour concevoir et proposer des stages qui correspondent aux profils et aux fonctions de ces personnels.

À titre d'exemple, trois stages de formation « communication et information » pour les personnels chargés de communication se sont tenus au cours de l'année 2016-2017 à Cotonou, Dubaï et Ho-Chi-Minh-Ville. Les stagiaires avaient des profils variés : chargés de communication mais aussi CPE, personnels de direction, assistants de direction, professeurs documentalistes...

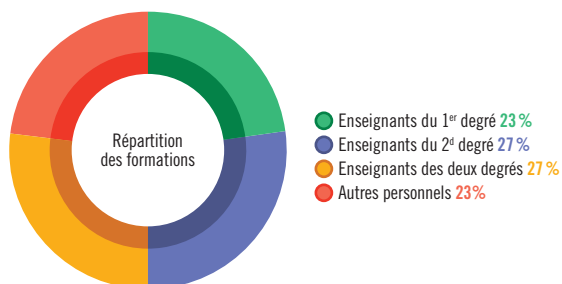
Autre exemple, à Manille, un stage a réuni les assistants de direction des établissements de la zone Asie-Pacifique en janvier 2017.

En chiffres

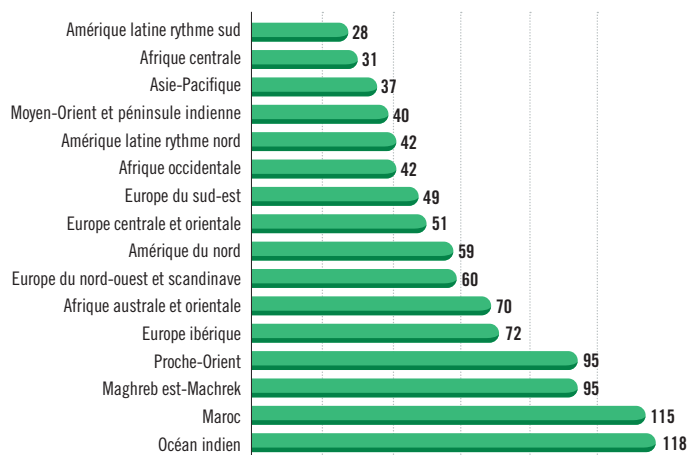
LA FORMATION DES PERSONNELS AUX PRATIQUES ÉDUCATIVES EN ORIENTATION



RÉPARTITION DES FORMATIONS EN 2016-2017 en fonction des catégories de personnels



FORMATIONS ORGANISÉES EN 2016-2017 Répartition par zone géographique





LA PÉDAGOGIE

L'innovation pédagogique

L'Agence met en œuvre une politique pédagogique innovante au profit des établissements du réseau qui concilie respect des programmes en vigueur en France et ouverture à la langue et à la culture du pays d'accueil.



MAROC / Lycée Descartes de Rabat.

Plus de
70

langues enseignées
dont 59 pouvant être présentées
au baccalauréat

125

sections internationales



FOCUS SUR... Journée de l'innovation 2017

Lors de la 7^e édition de la « Journée de l'innovation », le 29 mars 2017 à Paris, deux projets portés par des établissements d'enseignement français à l'étranger ont été présentés parmi les 30 dossiers retenus (sur les 440 proposés) :

➤ « Survive on Mars : jeu sérieux numérique et scientifique » - Lycée français de Vienne (Autriche), en association avec deux établissements de France.

➤ « Marathon poétique et numérique » - Lycée Lyautey de Casablanca (Maroc) et 25 établissements du réseau.

Cette journée, organisée annuellement par le MEN, valorise la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. Chaque année, des professionnels expérimentés et des chercheurs de haut niveau y partagent leur vision et leur expérience afin de les placer au service du plus grand nombre.

Pour une éducation plurilingue : un enseignement des langues novateur et ambitieux

L'enseignement des langues tel que préconisé par l'AEFE dans le cadre de sa politique des langues, s'ancre dans un bilinguisme scolaire dès l'entrée en maternelle, favorisant l'ouverture tant dans l'apprentissage d'une langue autre, que la découverte de sa culture. Le développement de la compétence plurilingue découle de cette double structuration du langage.

L'aspect novateur de cet enseignement réside dans l'adaptation au profil de l'élève (francophone ou non), à sa biographie langagière (l'environnement linguistique et culturel dont il a d'ores et déjà bénéficié) et son parcours scolaire en langues (les choix effectués tout au long de sa carrière d'apprenant en langues et en termes d'orientation).

L'apprentissage d'autres langues s'en trouve facilité et conforte l'ambition de former des individus plurilingues et capables de passer d'une culture à l'autre sans difficulté.



FRANCE / Les cinquante ambassadeurs en herbe de la 5^e édition de cette grande rencontre internationale, à Paris, sur le perron du site de Convention du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, mai 2017.

Actions pédagogiques pilotes (APP)

L'Agence poursuit son soutien aux actions pilotes innovantes portées par les établissements du réseau.

APP Monde déployées par l'AEFE :

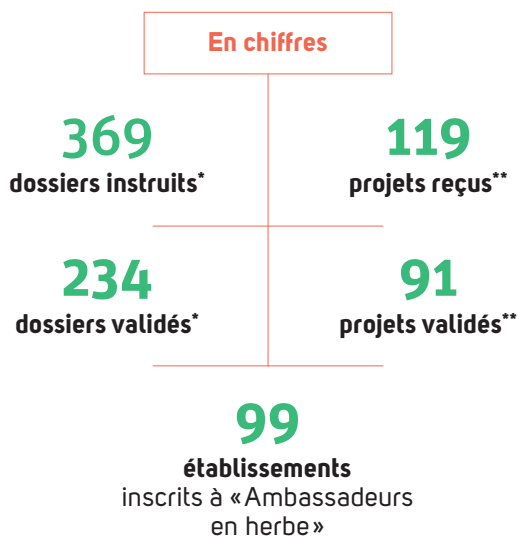
« Ambassadeurs en herbe », « Architecture responsable en 3D », « Centenaire de la Grande Guerre », « La biodiversité dans tous ses états », « La voix des livres », « Le journal du monde », « Le monde en 2040 », « Robotique et code informatique », « Tous cartographes », « Tous chercheurs », « WebRadio réseau ».

5^e édition d'« Ambassadeurs en herbe »

Pour l'édition 2016-2017, ce tournoi de joutes oratoires a mobilisé 99 établissements de 84 villes dans 59 pays. Des rencontres par

établissement, par pays puis dans 10 zones régionales ont été organisées avant la grande rencontre internationale à Paris les 9, 10 et 11 mai.

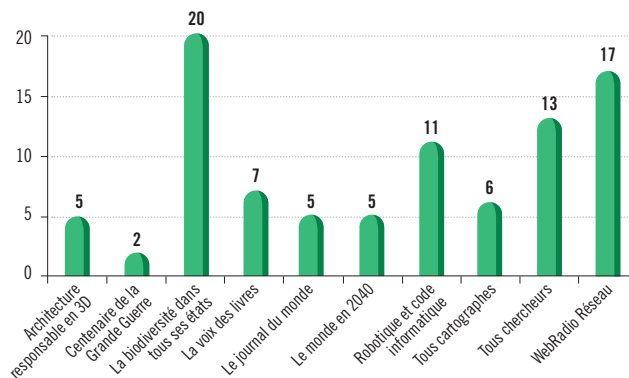
Cinquante ambassadeurs en herbe venus de 45 établissements de 38 pays différents se sont réunis pour débattre des valeurs de l'olympisme, au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) puis au centre de conférences ministériel, situé au sein du site de Convention du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Des échanges auxquels ont également participé des élèves d'un lycée parisien du réseau des écoles associées à l'Unesco, de jeunes reporters internationaux venus de Rome et de Marrakech et des champions olympiques et paralympiques : Gévrise Émane, Michaël Jérémiasz et Marie-Amélie Le Fur.



* APP et APP MONDE (Hors « Ambassadeurs en herbe »)

** APP MONDE (Hors « Ambassadeurs en herbe »)

RÉPARTITION DES DOSSIERS D'APP MONDE
91 projets validés (hors « Ambassadeurs en herbe »)





Une école **inclusive**

Les établissements d'enseignement français à l'étranger, en scolarisant des élèves de multiples nationalités et de cultures diverses, doivent être des lieux du respect d'autrui et d'inclusion.



EN SAVOIR PLUS
L'ÉCOLE INCLUSIVE

L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

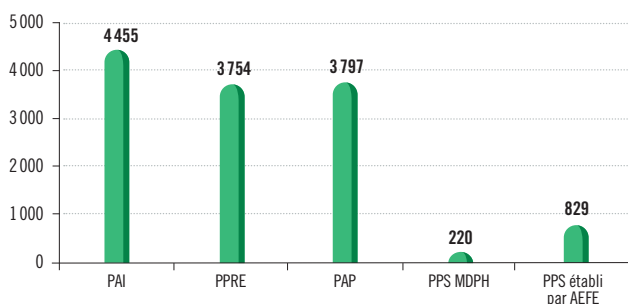
Dans ce contexte diversifié d'implantation des établissements, l'AEFE soutient une meilleure prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers. À ce titre, l'Agence s'attache à faire respecter le concept d'école inclusive envers ces élèves atteints d'une maladie chronique, « dys », intellectuellement précoces, en situation de handicap et en grande difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

Les efforts conséquents déployés par les équipes des établissements avec l'appui des inspecteurs de l'éducation nationale en résidence permettent d'accompagner les familles et de proposer un parcours scolaire adapté. Cette adaptation prend en compte les textes officiels qui régissent les établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale et le contexte du pays dans lequel l'établissement est implanté.

L'observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers

Pendant l'année scolaire 2016-2017, l'observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers s'est réuni deux fois. À partir des résultats de l'enquête de rentrée 2016, plusieurs groupes de travail

NOMBRE D'AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES
par catégorie de dispositifs



PAI: projet d'accueil individualisé en cas de maladie

PPRE: programme personnalisé de réussite éducative pour les élèves en difficulté scolaire persistante

PAP: plan d'accompagnement personnalisé pour les élèves « dys »

PPS: projet personnalisé de scolarisation quand la situation de handicap a été reconnue

composés des équipes restreintes représentatives de l'observatoire se sont réunis.

Les documents émanant de cette instance et de ces groupes de travail sont disponibles sur le site de l'Agence, tels que la foire aux questions à destination des parents élaborée afin de répondre aux questions que pourraient se poser des parents dont l'enfant relève de ce parcours adapté.

Le 4 août 2017, la circulaire n°2017-137 sur la scolarisation des élèves français en situation de handicap scolarisés dans les établissements du réseau a été publiée au bulletin officiel du MEN. Elle est complétée par le guide de procédure pour les Maisons départementales des personnes handicapées.

Une foire aux questions à destination des enseignants et un livret sur les accompagnants sont en cours d'élaboration.

L'engagement des équipes des établissements et de toute la communauté éducative sur le terrain est réel. La présence de ces élèves à besoins éducatifs particuliers est un défi et une chance pour l'ensemble de la communauté scolaire.

La prise en compte de l'accessibilité moteur dans les établissements

Intégrer, de manière contextualisée, les standards et niveaux d'objectif recommandés par la réglementation française sur le handicap

Bien que les établissements implantés à l'étranger ne soient pas strictement soumis au dispositif qui oblige tout établissement recevant du public à être mis en conformité, l'AEFE, comme sa tutelle, le MEAE, a programmé un état des lieux de son patrimoine immobilier ainsi qu'une planification des mesures requises pour la mise aux normes d'accessibilité de son réseau dans le cadre du SPSI 2016-2020.

Des projets immobiliers qui prennent en compte les besoins des élèves porteurs de handicap

Dans le cadre des projets immobiliers, l'AEFE impose, pour ce qui concerne les conditions d'accessibilité, non seulement le respect de la réglementation locale mais aussi celui des règles françaises quand les normes locales ne lui paraissent pas suffisantes. C'est le cas pour les projets en cours de construction à Madrid (école maternelle du lycée français), à Hanoï (nouveau lycée Alexandre-Yersin), à Abou Dabi (école maternelle du lycée Louis-Massignon), Tunis (lycée Pierre-Mendès-France) ou Rome (restructuration du Casone à la villa Strohl Fern).

C'est également le cas pour les projets en cours d'études à Casablanca (collège Beaulieu du lycée Lyautey), Marrakech (restructuration du lycée Victor-Hugo), Sousse (reconstruction du groupe scolaire), etc.



LA PÉDAGOGIE

Les projets éducatifs menés avec les partenaires

L'AEFE compte de nombreux partenaires institutionnels dont 45 à caractère pédagogique qui permettent d'offrir aux établissements du réseau la possibilité de participer à des projets aux thèmes variés.



NIGÉRIA / Des « Reporters du développement » au lycée français Louis-Pasteur de Lagos.

Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) et des scientifiques étaient réunis à l'Institut français et au lycée Victor-Hugo de Marrakech pour échanger, débattre et proposer des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est sur le site même de la COP22 dans l'espace de la société civile que les élèves ont présenté des solutions concrètes, ancrées dans leur quotidien, et ce, devant plus de 400 spectateurs.

Cet événement a été couvert par une équipe de presse en herbe du lycée Victor-Hugo : dix reporters scolarisés en cycle 3 et quatre de leurs aînés lycéens.

Reporters du développement

Comprendre les enjeux du développement durable à travers la rencontre avec des professionnels du développement et la visite de projets concrets financés par la France en Asie, Afrique, Amérique latine et aux Caraïbes, c'est l'objectif du projet « Reporters du développement », fruit du partenariat entre l'AEFE et l'Agence française de développement (AFD). Après les rencontres et les visites, les élèves réalisent leurs propres reportages : audio, photos, vidéos, dessins, récits...

Ces reportages sont publiés sur la plateforme reportersdudeveloppement.org. C'est ainsi que les élèves de seconde du lycée Josué-Hoffet de Vientiane au Laos sont partis à la découverte d'une coopérative de producteurs de café sur le plateau des Bolovens. À Dakar, les élèves du lycée Jean-Mermoz se sont quant à eux intéressés à la problématique de l'approvisionnement en eau.

À l'école du développement durable

150 jeunes pour un climat sous surveillance

Depuis octobre 2015, dans le cadre du dispositif « Climat sous surveillance » piloté par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et avec le soutien de l'AEFE, des collégiens et lycéens de France, de pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, étudient les changements climatiques avec l'appui de scientifiques. À l'occasion de la COP22 qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016, vingt délégations scolaires venues de six pays (Burkina Faso, France,



La pratique sportive au service d'une éducation citoyenne

Des événements sportifs et culturels

Dans le réseau, de nombreux projets sportifs se doublent d'une réflexion sur les valeurs sportives et d'un volet culturel, à l'image des Jeux internationaux de la jeunesse, le grand rendez-vous annuel de l'AEFE et de l'UNSS. En juin 2017 à Marseille, la 7^e édition des « JIJ » a allié activités sportives et culturelles et a permis aux lycéens de réfléchir sur la thématique de la différence lors de la soirée « citoyenneté » avec Lilian Thuram, président de la fondation Lilian Thuram, éducation contre le racisme. Autre temps fort du calendrier sportif, en mai 2017, le 8^e Tournoi de la Méditerranée s'est déroulé à Marcoussis, en région parisienne, en partenariat avec la Fédération française de rugby. Un tournoi lors duquel la solidarité était aussi à l'honneur : les jeunes joueurs ont participé à des ateliers solidaires en partenariat avec la Serge Betsen Academy.

Concours photographique sur les valeurs de l'olympisme

En 2016-2017, « Année de l'olympisme de l'école à l'université », l'AEFE a lancé un concours de photographie sur les valeurs de l'olympisme. Cette initiative a reçu le soutien du Comité de candidature de Paris 2024 qui a siégé dans le jury, aux côtés de représentants de l'AEFE et de l'ambassadeur pour le sport, Philippe Vinogradoff. Ce jury a sélectionné 24 photographies parmi près de 300 clichés envoyés par les établissements français à l'étranger. En effet, 51 établissements se sont ainsi mobilisés pour illustrer des scènes de sport, de passion ou d'entraide porteuses d'un sens social et responsable. Une belle participation saluée par le jury du concours et qui témoigne de l'attachement des établissements à la promotion de ces valeurs.

Concours

Prix AEFE de la critique en partenariat avec UniFrance

À l'occasion du festival de cinéma français en ligne MyFrenchFilmFestival, près de 200 critiques ont été rédigées par des élèves issus de 26 établissements. Les critiques rédigées par les élèves suivant l'option cinéma-audiovisuel ont fait l'objet d'une présélection par des professeurs du réseau et les deux meilleures (l'une pour un court-métrage et l'autre pour un long-métrage) ont ensuite été désignées par un grand jury réunissant Isabelle Giordano, directrice générale d'UniFrance, Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de France Médias Monde, et Emmanuel Ethis, recteur de l'académie de Nice.

Un deuxième concours, « J'aime MyFrenchFilmFestival », ouvert à tous les lycéens, a aussi été organisé sur Facebook. C'est sur le pavillon d'UniFrance au Festival de Cannes que s'est tenue la cérémonie de remise des prix en mai 2017.

Paroles de Presse

Ce concours d'éducation aux médias et à la production journalistique est organisé par l'AEFE avec le CLEMI, la Mission laïque française (Mlf) et TV5MONDE. Pour cette édition 2017, le jury a distingué pour la première fois un collège de Mantes-la-Jolie, *ex-aequo* avec un collège de Beyrouth dans la catégorie presse.

AEFE – l'école des loisirs

Dans le cadre du concours annuel de création d'albums pour la jeunesse organisé avec le célèbre éditeur de jeunesse *l'école des loisirs*, 34 productions ont été envoyées par 20 établissements. Les productions lauréates venaient de Tunisie, du Zimbabwe, du Maroc et du Liban.



FRANCE / 7^e édition des Jeux internationaux de la jeunesse à Marseille, du 6 au 10 juin 2017.



LA PÉDAGOGIE

Examens nationaux et concours

Cette année encore, les élèves des établissements français à l'étranger se sont distingués par d'excellents résultats lors des épreuves du baccalauréat 2017 ainsi qu'à l'occasion de nombreux concours.

Baccalauréat 2017 : 96,7 % de réussite

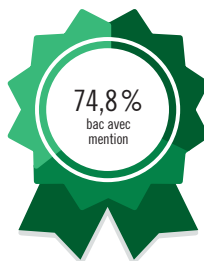
Sur 16 236 candidats pour le bac de l'année 2016-2017 au sein du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, 96,7 % ont été reçus. Comme les années précédentes, ces excellents résultats se répartissent de manière globalement homogène dans toutes les zones géographiques et dans chaque filière.

Taux de réussite par zone géographique :

- **Afrique** : 93 % de réussite, 59 % avec mention
- **Amériques** : 96,7 % de réussite, 78 % avec mention
- **Asie - Moyen-Orient** : 97,6 % de réussite, 79 % avec mention
- **Europe** : 97,7 % de réussite, 80 % avec mention
- **Maghreb-Océan Indien** : 96,8 % de réussite, 76 % avec mention

Taux de réussite par série :

- **Série S** : 97,1 % de réussite, 30,4 % avec mention TB
- **Série L** : 97,7 % de réussite, 21,9 % avec mention TB
- **Série ES** : 95,6 % de réussite, 17,2 % avec mention TB
- **Série STMG** : 97 % de réussite, 63 % avec mention TB



- **Mention très bien 24,2%**
(Moyenne égale ou supérieure à 16)
- **Mention bien 24,2%**
(Moyenne égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16)
- **Mention Assez bien 26,4%**
(Moyenne égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14)

11 739

mentions au BAC

soit 74,8 % des candidats
qui ont décroché le sésame
avec mention



TUNISIE / Cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat au lycée Gustave-Flaubert de la Marsa.



↓ Les élèves des lycées français à l'étranger primés au concours général 2017 et le directeur de l'AEFE, Christophe Bouchard, le 7 juillet 2017.

Le concours général

Concours d'excellence institué en 1744, le concours général des lycées s'est ouvert progressivement à une diversité de disciplines et de profils. En 2017, 19105 candidats s'y sont présentés dans 49 disciplines, parmi lesquels 1417 élèves scolarisés dans les lycées français de l'étranger (soit 8,3 % des candidats).

Sur les 129 prix, 125 accessits et 92 mentions attribués, 17,9 % du total l'ont été à des élèves du réseau, avec au premier rang des récompenses obtenues les disciplines linguistiques (arabe, espagnol et chinois en tête), mais aussi la composition française, les mathématiques sections ES et L, le management et les sciences de gestion, et l'histoire.

Les Olympiades scientifiques

À l'instar des académies de France, l'AEFE organise pour les lycées français à l'étranger des Olympiades académiques de mathématiques, de géosciences, de physique et de chimie. L'objectif de ces concours prestigieux est de stimuler, chez les lycéens qui s'inscrivent sur la base du volontariat, l'initiative et le goût de la recherche. Comme chaque année, les résultats obtenus ont été excellents :



→ Les élèves du réseau lauréats des 33^e Olympiades nationales de la chimie à la Bibliothèque nationale de France à Paris, le 31 mars 2017.



↓ Les élèves du réseau distingués aux Olympiades de mathématiques 2017, avec Béatrice Quelet, inspectrice pédagogique de mathématiques à l'AEFE, et Jean-Paul Négrel, directeur-adjoint de l'AEFE, réunis à l'ancienne École polytechnique pour la remise des prix, le 17 mai 2017.



↓ Les délégations venues du Sénégal (à gauche) et d'Australie (à droite), avec Carole Brandou (en haut à droite), représentant l'AEFE où elle travaille au sein du secteur "Afrique" et qui a donc reçu, au nom de la classe de l'EFE Montaigne de Cotonou (Bénin), le prix qui lui était décerné.

- **Mathématiques** : sur 41 lauréats, quatre élèves du réseau sont au palmarès 2017 (une médaille d'or, une médaille de bronze et deux accessits) ;
- **Géosciences** : cinq lycéens du réseau comptent parmi les 37 lauréats des 11^e Olympiades de géosciences (sur 8008 candidats), deux médailles d'argent et trois médailles de bronze ;
- **Chimie** : lors des finales nationales des 33^e Olympiades de la chimie, les deux élèves venus du Liban et de Tunisie ont été classés 10^e et 26^e *ex-æquo* au concours scientifique et le binôme représentant le lycée La Bourdonnais (Maurice) a décroché le premier prix du concours de communication « Parlons chimie » ;
- **Sciences de l'ingénieur** : premier prix pour l'équipe du Lycée français de Madrid (sur 750 équipes candidates et 66 équipes finalistes).

Concours scientifique C. Génial

Le concours C. Génial promeut l'enseignement des sciences et des techniques dans les collèges et lycées de métropole, d'Outre-mer et de l'étranger grâce à des projets d'équipes réunissant élèves et enseignants. Ce concours récompense des projets innovants dans ces domaines : physique-chimie, technologie, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, développement durable... Parmi les finalistes, l'équipe du Lycée français de Saint-Domingue a remporté un premier prix pour la fabrication d'un spectrophotomètre abordable et celle du lycée Rochambeau de Washington a été récompensée par un troisième prix pour son projet d'agriculture en milieu urbain.

Concours des « Dix mots »

Pour la 11^e édition de « Dis-moi dix mots », les élèves étaient invités à partir à la découverte des évolutions du français au fil de la Toile et des usages liés au numérique. Une classe de cinquième du lycée français Jean Mermoz (Dakar, Sénégal) a reçu le 3^e prix pour ses « Ateliers d'écriture ». Un 1^{er} accessit a été décerné à une classe de 5^e de l'Établissement français d'enseignement Montaigne (Cotonou, Bénin), et un 2^e accessit a été décerné à un autre établissement du Sénégal, le lycée français Jacques-Prévert de Saly. Une classe du Glen Eira college de Melbourne en Australie, établissement LabelFrancÉducation, a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie « établissements étrangers ».

« Je filme le métier qui me plaît »

Ouvert aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, ce concours annuel a pour objectif de mieux faire connaître le monde du travail aux jeunes à travers la réalisation d'un court-métrage de trois minutes présentant un métier de leur choix. Cette année, 2300 projets furent soumis, et 187 récompensés, dont 17 issus d'élèves du réseau (2 claps d'argent et 15 claps de bronze). Autre mention spéciale, le film « Les coulisses de l'info » des élèves du Lycée français de Los Angeles a remporté un franc succès auprès des internautes : en récoltant 8749 votes, il est celui qui a été le mieux noté par le public.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

En 2016-2017, l'AEFE a continué de développer son réseau de partenaires tout en renforçant les synergies avec chacun d'entre eux. Riche de cette diversité, l'AEFE anime et fédère un réseau unique au monde.

Chiffres clés



90
conseillers
à l'Assemblée des Français
de l'étranger (AFE)

442
conseillers
consulaires

11
députés

12
sénateurs

représentant les Français établis hors de France



FRANCE / Grande rencontre internationale
«Ambassadeurs en herbe» à Paris,
en mai 2017.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Les parents d'élèves, principaux partenaires des établissements

Associer étroitement les parents d'élèves à la vie des établissements est une volonté forte de l'AEFE.

Le rôle essentiel des parents d'élèves au sein des établissements

Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements, d'abord parce qu'ils ont choisi de faire confiance au modèle éducatif français, ensuite parce qu'ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Dans les établissements conventionnés en gestion parentale, le

comité de gestion élu par les parents d'élèves est le partenaire de l'AEFE pour la gestion au quotidien des établissements au travers de la convention.

Le conseil d'établissement, où sont présentés le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaires ou encore le plan de formation continue des personnels, permet d'assurer la bonne information des parents d'élèves.

Par ailleurs, dans les établissements en gestion directe (EGD), les perspectives budgétaires sur trois ans des conférences de pilotage des ressources (CPR) peuvent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur la CPR, en amont du budget primitif de l'établissement, et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement.

Dans les établissements conventionnés, les équipes de direction et les organismes gestionnaires qui représentent les parents d'élèves établissent ensemble la politique des droits de scolarité.



FOCUS SUR... Les fédérations de parents d'élèves

➤ **La Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE)**
Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPEE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger dont de très nombreux comités de gestion. Elle représente plus de 170 associations dans le monde. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPEE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité.

➤ **La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)**
Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

➤ **L'Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger (UFAPE)**
L'UFAPE, créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

Les fédérations de parents d'élèves dans les instances nationales

Les parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentés au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves : la FAPEE (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger) et la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE, à l'instar de l'UFAPE (Unions fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger).

Les évolutions en 2016-2017

En 2016-2017, 9 séminaires de gouvernance ont été organisés. Ils ont réuni les responsables des établissements conventionnés du réseau : présidents, trésoriers et équipes de direction.

Les associations ont participé au dixième anniversaire du séminaire AEFÉ de Sèvres en mai 2017. Elles ont rencontré tous les participants dès le premier jour puis co-animé des séquences de formation relatives à la vie des établissements. Pour prendre part à la mise en œuvre de l'école inclusive dans le réseau, les trois fédérations de parents siègent et participent activement aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) créé en juin 2016. Dans ce cadre, elles ont notamment participé en avril 2017 à l'élaboration d'une FAQ à destination des parents concernés.



Les élus, relais de terrain indispensables

L'Agence entretient des échanges constructifs et réguliers avec les élus des Français établis hors de France qui représentent, au niveau local ou national, les quelque 2,5 millions de Français expatriés.



FRANCE / Au siège de l'Agence, deuxième réunion de l'observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers, le 22 novembre 2016.

Un dialogue régulier et fructueux

Les élus sont des partenaires à part entière de l'enseignement français à l'étranger : les échanges avec l'AEFE, dans un cadre formel ou informel, sont constants et constructifs. Il est à noter que parmi les 11 députés des Français établis hors de France élus en juin 2017, figurent deux anciens élèves des lycées français à l'étranger (Buenos-Aires et Londres) et un ancien proviseur (Palma de Majorque).

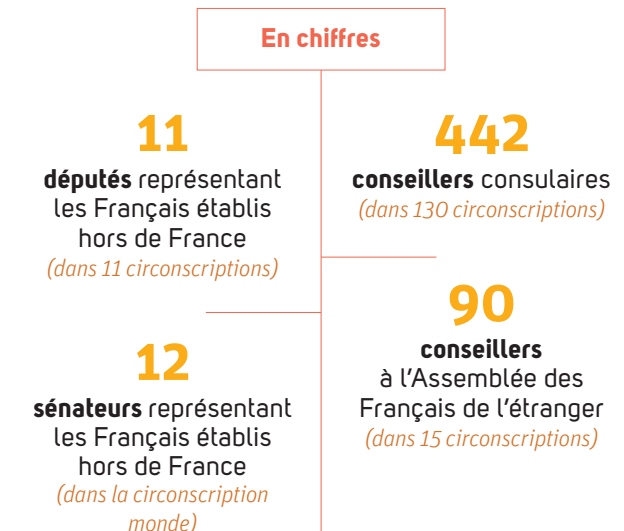
Depuis la rentrée 2010, l'Agence s'est dotée d'un responsable des relations avec les élus, rattaché à sa direction. Il est leur interlocuteur privilégié, ayant pour mission de leur fournir une information précise et pertinente sur l'ensemble des sujets relatifs à l'Agence (pédagogie, bourses scolaires, immobilier, budget, etc.).

Le Parlement mandate 4 représentants (deux députés, deux sénateurs) au conseil d'administration (CA) de l'Agence et à la commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE.

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillers consulaires siègent dans les conseils consulaires de bourses et dans les conseils d'établissement. Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent deux fois par an à Paris et travaillent dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement). L'AFE est représentée à l'AEFE par un titulaire (plus un suppléant) au CA et deux titulaires en CNB.

4 parlementaires et 1 représentant de l'AFE siègent à l'OBEP (Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers).

L'AEFE participe à toutes les réunions formelles organisées par le Parlement ou par l'Assemblée des Français de l'étranger : auditions



à l'Assemblée nationale et au Sénat dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances (en vue du vote des deux dotations budgétaires pour près de 500 millions d'euros par an), auditions thématiques en commission permanente parlementaire (ex : francophonie) ou dans les commissions de l'Assemblée des Français de l'étranger (enseignement, sécurité, affaires sociales, etc.).

Invités à tous les grands événements organisés par l'Agence, les élus ont notamment participé cette année à la cérémonie d'accueil des boursiers Excellence-Major au lycée Louis-le-Grand (septembre 2016) et à leur cérémonie de sortie à la Maison des Polytechniciens (juin 2017). Plusieurs élus (parlementaires, Conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger, conseillers consulaires) ont pris part au 4e Forum mondial des anciens élèves (FOMA) qui s'est tenu à Lisbonne en avril 2017.

La direction de l'AEFE et les différents services reçoivent aussi au siège de l'Agence les élus qui le demandent. Les questions des Français de l'étranger relatives à l'enseignement français à l'étranger sont aussi relayées quotidiennement par les élus par courrier, courriel et téléphone.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Les partenaires de l'AEFE

L'Agence continue de consolider son réseau de partenaires, des partenaires de talent qui partagent ses valeurs au service de l'éducation et de la citoyenneté. Elle permet ainsi au réseau scolaire mondial qu'elle coordonne de participer à des initiatives innovantes et à des événements d'envergure.

La stratégie partenariale

Elle répond à une triple priorité :

- les priorités du MEAE et du MEN dans le respect des programmes nationaux français :
 - parcours « éducation aux médias et à l'information »,
 - parcours « pratiques sportives »
 - parcours « éducation artistique et culturelle »
 - parcours « scientifique et technologique » ;
- la nécessaire synergie entre opérateurs de l'État en général, et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en particulier ;
- la nécessaire synergie entre le réseau d'enseignement français, les dispositifs complémentaires et le renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

La mise en œuvre de la stratégie partenariale de l'Agence s'effectue à trois niveaux : administration centrale (actions pédagogiques, valorisation médiatique, concours, prix...), zones et établissements. L'AEFE est signataire de plus de 60 conventions de partenariat dans divers domaines.

Les nouvelles conventions

En novembre 2016, c'est sur le stand commun de l'AEFE et de l'Agence française de développement (AFD) au Salon européen de l'éducation à Paris que Jérémie Pellet, directeur général délégué de l'AFD, et Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, ont officialisé le partenariat entre leurs deux institutions.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2017, l'AEFE et l'association « Elles bougent » ont signé une convention de partenariat pour renforcer la mixité dans les filières scientifiques et technologiques et susciter des vocations d'ingénieurs et de techniciennes.

En cette année de l'olympisme de l'école à l'université, le 9 mai 2017, les cinquante ambassadeurs en herbe étaient réunis au siège du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Ils y étaient accueillis par Denis Masegla, président du CNOSF et signataire d'une convention de partenariat avec l'AEFE.

Le 7 novembre 2016 au Quai d'Orsay, l'AEFE et l'École polytechnique, ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est d'attirer en France, pour leurs études supérieures, des élèves issus des lycées français à l'étranger.

L'université Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'AEFE ont signé le vendredi 3 février 2017 une convention de coopération afin de rapprocher les élèves issus des établissements d'enseignement français à l'étranger des formations post-bac proposées par PSL.

Les conventions reconduites

Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de France Médias Monde, et Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, ont renouvelé le partenariat qui lie les deux organismes en faveur de l'éducation aux médias et à l'information, au Salon européen de l'éducation en novembre 2016.

Le 7 novembre 2016, au Quai d'Orsay et pour la quatrième année consécutive, l'AEFE a signé une convention de partenariat avec l'AFM-Téléthon afin de mobiliser les Français et francophones de l'étranger afin de faire rayonner la générosité.

En juin 2017, entourés des participants des 7^e Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ), à Marseille, Christophe Bouchard et Laurent Petrynka, directeur national de l'UNSS, ont signé une convention triennale qui renouvelle et élargit leur partenariat scellé pour la première fois en 2011 et reconduit en 2014.



FRANCE / Au Salon européen de l'éducation sur le stand commun de l'AEFE et de l'Agence française de développement (AFD), Jérémie Pellet, directeur général délégué de l'AFD, et Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, scellent le partenariat entre leurs deux institutions, en présence d'Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international au Quai d'Orsay, novembre 2016.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

L'événementiel : une dynamique de réseau

L'organisation de manifestations permet de renforcer la visibilité de l'enseignement français à l'étranger. Elle contribue également à l'ouverture des établissements en confortant la notion de réseau et en créant des liens avec les systèmes scolaires des pays d'implantation dans une logique de coopération éducative.

Conforter la notion de réseau

Tables rondes, épreuves sportives, concours ou cérémonies, l'organisation de rencontres crée du lien, favorise les échanges, l'engagement des élèves et met en évidence les valeurs que promeut l'AEFE dans une logique de mise en réseau. Les rencontres « Ambassadeurs en herbe », les Jeux internationaux de la Jeunesse ou encore les réunions des boursiers Excellence-Major constituent d'excellents exemples de manifestations développant le sentiment d'appartenance à un réseau mondial.

Concourir au rayonnement de l'enseignement français à l'étranger

Valoriser le réseau

En 2016-2017, le ministère de l'Éducation nationale a renforcé l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans le cadre du nouveau parcours citoyen, avec pour objectif de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication.

L'AEFE a accompagné cette dynamique en encourageant la mise en œuvre d'activités et projets destinés à décrypter l'information, à comprendre le monde des médias et des réseaux sociaux, à exercer les élèves à produire et diffuser eux-mêmes de l'information. Les élèves ont pu devenir de véritables « JRI », jeunes reporters internationaux, au sein de leur établissement et à l'occasion de grands événements fédérateurs.

Autre thématique forte du MEN, « L'année de l'olympisme de l'école à l'université » a également mobilisé les établissements du réseau. Les élèves des lycées français du monde se sont rassemblés autour de cette thématique forte et porteuse de sens, notamment lors de grandes manifestations soutenues par l'Agence et valorisées au travers de nombreux événements.



FRANCE / Concert de l'Orchestre des lycées français du monde au Comedia à Paris, le 18 mars 2017.



FOCUS SUR...

L'Orchestre des lycées français du monde

Depuis 2015, un projet d'envergure est piloté depuis le lycée français de Madrid : faire jouer un orchestre composé d'élèves scolarisés de la 6^e à la terminale dans le réseau d'enseignement français à l'étranger. En cette 3^e saison musicale, la formation comptait 56 instrumentistes issus de 28 pays et scolarisés dans 34 établissements français à l'étranger. Encadrés par la chef d'orchestre et enseignante au lycée de Madrid, Adriana Tanus, ils ont pu bénéficier de l'accompagnement et des précieux conseils de quatre musiciens professionnels de l'Orchestre Philharmonique de Radio France.

En 2016-2017, l'orchestre était associé à la chorale des collégiens de Marcoussis et à celle du lycée français Marguerite-Duras de Ho-Chi-Minh-Ville et s'est produit au Vietnam en janvier 2017, à Paris en mars, à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie et à Sèvres en mai. Les concerts, mêlant morceaux du répertoire classique et titres modernes, ont été de grands moments de partage et permis à ces jeunes musiciens talentueux et travailleurs les joies de la scène lors de rencontres internationales où la musique et la langue française étaient à l'honneur.



EN SAVOIR PLUS
L'ORCHESTRE DES LYCÉES
FRANÇAIS DU MONDE



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Restez connectés...

Fréquentation du site aefe.fr à la hausse, présence accrue sur les réseaux sociaux, enrichissement et diversification des contenus, mise à disposition d'outils pour la création de sites Internet que des établissements commencent à s'approprier... : tels sont les résultats de l'action déployée dans le domaine de la communication numérique dans l'année.

Sur le Web...

Fréquentation du site aefe.fr à la hausse

Le site a trouvé sa place sur la Toile et son audience continue d'augmenter. En témoigne la progression du nombre de visites : 121 165 en moyenne mensuelle en 2015, 126 863 en 2016 et 143 968 sur les neuf premiers mois de l'année 2017.

Les deux campagnes de recrutement annuelles correspondent toujours à des pics de fréquentation : 202 461 en janvier 2017 (mois de mise en ligne des postes de résidents) et 214 273 en septembre 2017 (publication des profils de postes d'expatriés). Cependant, en période dite « creuse », au mois d'août 2017 par exemple, le nombre de visites a été de 95 468.

AEFE-Info, la lettre d'information mensuelle à laquelle tout internaute peut s'abonner depuis la page d'accueil du site, compte

plus de 5 000 inscrits. Depuis mai 2016, une lettre interne du siège et du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger est également diffusée par messagerie électronique (3 000 destinataires) et via l'espace pro du site aefe.fr.

Afin de permettre aux internautes de suivre les grands événements, des vidéos et des émissions de radio en direct sont diffusées sur le site. Ils sont souvent réalisés par des élèves et leurs enseignants avec un accompagnement du service communication de l'AEFE dans le but d'imprimer une dynamique d'éducation aux médias et à l'information.

Visibilité accrue sur les réseaux sociaux

Vecteurs de communication complémentaires, les réseaux sociaux permettent un lien avec des publics souvent différents de ceux du site Internet. Le nombre d'abonnés sur Facebook et Twitter est naturellement à la hausse. De plus en plus d'établissements (plus d'une centaine) sont présents sur ces deux réseaux. Les plus belles photographies du réseau figurent sur Instagram.



FRANCE / Venus couvrir le Salon européen de l'éducation à Paris, les jeunes reporters de Bruxelles et de Marrakech ont visité les studios de France Médias Monde et ont pu échanger avec des professionnels, novembre 2016.



Plus de

14 000

abonnés



Plus de

5 800

followers



Plus de

850

abonnés

Chiffres de septembre 2017



MAROC / Enregistrement de l'émission « 7 milliards de voisins » de RFI présentée par Emmanuelle Bastide au lycée Gustave-Flaubert de La Marsa, avec des jeunes reporters de l'établissement.



FOCUS SUR...

Des journées « Éducation aux médias et à l'information » aux lycées français de La Marsa et de Bruxelles

Les 22 et 24 mars 2017, à l'occasion de la 28^e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'école et de l'Année de l'éducation aux médias et à l'information dans le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, l'AEFE et les lycées français de La Marsa et de Bruxelles ont organisé deux événements autour de la thématique « d'où vient l'info » en partenariat avec FRANCE MÉDIAS MONDE, TV5MONDE et RADIO FRANCE.

À Bruxelles et à La Marsa, le programme était riche : des tables rondes et master classes avec des professionnels des médias, parmi lesquels Marie-Christine Saragosse de France Médias Monde et Paul Germain de TV5MONDE, et des émissions de Web radio produites par les élèves diffusées en direct sur le site de l'AEFE.

Par la mobilisation de compétences de recherche, d'identification des sources, de compréhension des mécanismes et de l'apprentissage d'une lecture critique et distanciée, l'ÉMI permet de s'exercer à une pratique citoyenne des médias. Les nombreuses Web radios et les Web télévisions mises en place dans les établissements participent à la formation de « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables.



ÉCOUTER ET RÉCOUTER
LES PODCASTS

Mise à disposition d'outils pour la création de sites Internet

Dans les outils de communication mis à disposition dans l'espace pro d'aefe.fr, une charte graphique de site Internet est proposée aux établissements du réseau. L'objectif est double : aider les établissements en leur épargnant toute la phase de recherche ergonomique et graphique et apporter une cohérence visuelle au service du réseau. Plusieurs établissements ont déjà mis en pratique cette charte (Rome, Hanoi, Singapour...) et d'autres mènent la refonte de leur site Internet en s'appuyant sur cette charte commune.

...et aux médias

Avec de multiples retombées presse en France et à l'international, les projets, dispositifs et grands événements de l'AEFE et du réseau ont bénéficié d'une large valorisation dans les médias.

Solliciter les médias

L'Agence sollicite très régulièrement les rédactions pour les informer de ses actions et de son actualité. En liaison avec la direction de la communication et de la presse du MEAE, l'AEFE a ainsi réalisé une trentaine de communiqués et/ou dossiers de presse en 2016-2017.

Cette valorisation a par ailleurs été fortement soutenue par les partenaires médias de l'Agence : France Médias Monde (France 24, RFI et Monte Carlo Doualiya), TV5MONDE, lepetitjournal.com et Mondissimo.

Produire des contenus et proposer des interviews

L'AEFE travaille également en étroite collaboration avec les médias, et notamment avec ses partenaires, en termes de production de contenus. Chaque année, de nombreux textes, photographies, vidéos et sons sont réalisés par l'AEFE, les établissements ou des prestataires extérieurs, puis transmis aux médias pour leur permettre de nourrir et d'« habiller » leurs reportages. Le matériau produit est également utilisé par le service communication à l'occasion de campagnes de valorisation. Une vingtaine d'interviews d'acteurs du réseau ont été réalisées par les médias en 2016-2017, sur proposition de l'AEFE.

Les médias en parlent

Quelques exemples de retombées médias :

- « Destination Francophonie », TV5MONDE : une émission dédiée à l'Orchestre des lycées français du monde ;
- « Vivre ailleurs », RFI : zoom sur les projets des lycées français à l'étranger pour 2016-2017, avec le directeur de l'AEFE ;
- « Trois minutes pour comprendre », RTL : reportage sur le baccalauréat au lycée Paul-Valéry de Cali, en Colombie.



À PROPOS DE L'AGENCE



Les services de l'AEFE, répartis sur les sites de Paris et de Nantes, mettent en œuvre la stratégie et la politique de l'AEFE avec pour principal objectif de permettre aux établissements du réseau de mener au mieux leurs missions.

Chiffres clés



28

membres au conseil d'administration



177

emplois pourvus
sur les sites de Paris et Nantes



5

organes consultatifs

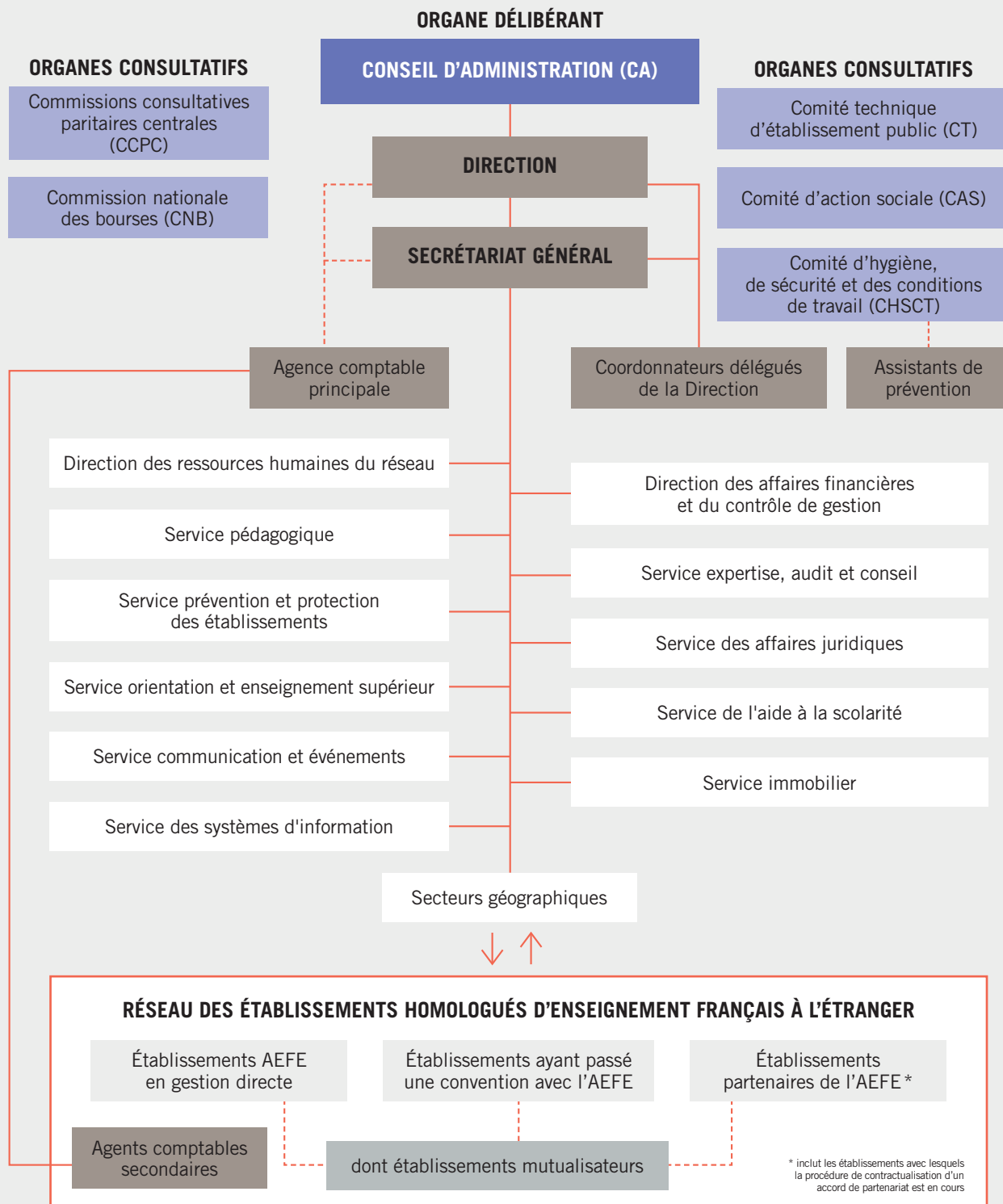


FRANCE / Le siège parisien de l'AEFE, 23 place de Catalogne.



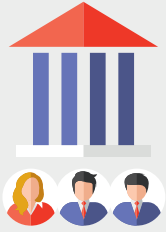
À PROPOS DE L'AGENCE

Organigramme de l'AEFE



— Lien hiérarchique - - - Lien fonctionnel

La composition du conseil d'administration pour l'année 2017-2018



1 PRÉSIDENT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA MONDIALISATION,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DES PARTENARIATS
(DGM), MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

4 PARLEMENTAIRES
DÉSIGNÉS
RESPECTIVEMENT
PAR L'ASSEMBLÉE
NATIONALE ET LE SÉNAT

7 REPRÉSENTANTS
DU MINISTRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

3 REPRÉSENTANTS
DU MINISTRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

1 REPRÉSENTANT
DU MINISTRE CHARGÉ
DU BUDGET

1 REPRÉSENTANT
DU MINISTRE CHARGÉ
DE LA FONCTION
PUBLIQUE

1 REPRÉSENTANT
DU MINISTRE CHARGÉ
DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

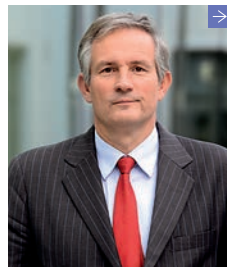
1 MEMBRE
DE L'ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

2 REPRÉSENTANTS
D'ASSOCIATIONS
DE PARENTS D'ÉLÈVES

2 REPRÉSENTANTS
D'ORGANISMES
GESTIONNAIRES
CONVENTIONNÉS,
DÉSIGNÉS PAR LE
MINISTRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

5 REPRÉSENTANTS
DES PERSONNELS
EN SERVICE DANS
LES ÉTABLISSEMENTS
ET DANS LES SERVICES
CENTRAUX

28 membres au conseil
d'administration de l'AEFE.



→ **Laurent BILI**
Président
du conseil
d'administration

Président

→ **Laurent BILI**, directeur général de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM), ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Représentants du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

- **Laurence AUER**, directrice de la Coopération culturelle, universitaire et de la Recherche
- **Éric TOSATTI**, chef de la mission de la Langue française et de l'Éducation
- **Nicolas WARNERY**, directeur des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire
- **Jean-Claude MARFAING**, chef de la mission de l'Aide à la scolarité et de l'Action sociale
- **Caroline FERRARI**, directrice des Ressources humaines
- **Agnès CUKIERMAN**, directrice des Affaires financières
- **Daniel VOSGIEN**, délégué des Programmes et des Opérateurs

Parlementaires désignés respectivement par l'Assemblée nationale et le Sénat

- **Samantha CAZEBONNE**, députée représentant les Français établis hors de France
- **Béatrice PIRON**, députée des Yvelines
- **CLAUDINE LEPAGE**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **RICHARD YUNG**, sénateur représentant les Français établis hors de France

Représentants d'organismes gestionnaires conventionnés, désignés par le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

- **André FERRAND**, président de l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE)
- **Jean-Christophe DEBERRE**, directeur général de la Mission laïque française (Mlf)

Représentants des personnels en service dans les établissements et dans les services centraux

- **Catherine DESLIENS**, SNUipp / FSU
- **Hamid LAAROUSSI**, SNES / FSU
- **Patrick SOLDAT**, SNES / FSU
- **Serge FAURE**, UNSA-Éducation
- **Olivier PERRIN**, SNUipp / FSU

Représentant du Ministre chargé du budget

- **Morgan LARHANT**, sous-directeur de la 7^e sous-direction à la direction du Budget

Représentant du Ministre chargé de la fonction publique

- **Jean-Marc CHNEIDER**, chef de bureau de la Prospective et de l'expertise européenne et internationale à la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

Représentants du Ministre de l'Éducation nationale

- **Anne ARMAND**, doyenne de l'Inspection générale de l'Éducation nationale
- **Jean-Marc HUART**, directeur général de l'Enseignement scolaire
- **Hervé TILLY**, sous-directeur des affaires européennes et multilatérales à la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération

Représentant du Ministre chargé du Commerce extérieur

- **Martin JUILLARD**, directeur adjoint des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, MEAE

Représentants d'associations de parents d'élèves

- **Xavier GONON**, président de la FAPEE
- **Moulay Driss EL ALAOU**, FCPE

Membre de l'Assemblée des Français de l'étranger

- **Chantal PICHARLES**, conseillère AFE Chypre, Grèce, Turquie

La Direction



↓
Christophe Bouchard
Directeur



↓
Jean-Paul Negrel
Directeur adjoint



↓
Laurent Signoles
Secrétaire général



↓
Clotilde Fayet
Secrétaire générale
adjointe en charge
des affaires générales



↓
Florent Vergès
Secrétaire général
adjoint en charge des
relations extérieures,
de l'évaluation et de
la prospective



↓
Olivier Sordet
Agent comptable
principal



↓
Raphaëlle Dutertre
Responsable des
relations avec les élus
et les anciens élèves –
référente parité



↓
William Nguyen
Délégué de la direction,
chef du service expertise
et conseil

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. **Elle est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur. Il est assisté dans ses fonctions d'un directeur adjoint qui assure notamment l'intérim du directeur de l'Agence en cas de vacance ou d'empêchement.**

Le directeur détermine, en relation avec sa tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration.

Le directeur recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels il a autorité. Il est également ordonnateur principal des dépenses et des recettes de l'Agence.

Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, il notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. Le directeur conclut les contrats et les conventions.

Le **secrétariat général** est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative et assure le bon fonctionnement des instances statutaires. Il organise la procédure de recrutement et propose des candidatures à la direction pour les personnels des services centraux de l'Agence. Il initie les procédures de gestion, s'assure de leur application et pilote et coordonne les dispositifs de contrôle et d'audit (hors dispositifs sous responsabilité propre de l'agent comptable principal). Il dirige sous l'autorité de la direction l'ensemble des services. Il encadre et organise la cellule de

prévention et de crise de l'Agence. Il recueille, exploite et restitue aux services de l'Agence et établissements du réseau les informations leur permettant un pilotage optimal. Il assure la coordination des services notamment dans les domaines de l'informatique, de la politique immobilière, de la politique de déconcentration et de mutualisation.

Le secrétaire général est assisté dans sa tâche par deux secrétaires généraux adjoints, l'une en charge des affaires générales et l'autre en charge des relations extérieures, de l'évaluation et de la prospective.

Le **bureau des ressources humaines des services centraux**, placé sous l'autorité du secrétaire général, initie et met en œuvre le suivi des carrières et le développement des compétences des personnels des services centraux, de leur recrutement à leur départ. Il assure la gestion administrative et financière, établit et met en œuvre le plan de formation, propose son aide à la réflexion en termes de gestion prévisionnelle des emplois des services centraux et anime les commissions de gestion des personnels (commission interne et comité d'action sociale).

La **cellule données, informations et statistiques** est rattachée au secrétariat général. Elle est chargée de fiabiliser et d'automatiser la restitution et l'analyse des données statistiques. Elle fournit les restitutions statistiques, les traitements de données chiffrées automatisées dans le cadre de la préparation des informations externes et des réponses à apporter aux problématiques internes à l'Agence. La cellule participe à la mise en place des indicateurs de référence.

L'**agence comptable principale** est chargée des opérations de contrôle des dépenses et recettes, des paiements, des encaissements, de la tenue de la comptabilité et de la conservation des pièces et valeurs. Elle effectue l'agrégation annuelle des comptes des établissements en gestion directe. Elle assure le contrôle des opérations des agents comptables secondaires, ainsi que l'animation et la mise en œuvre du contrôle interne comptable.

Outre ces missions traditionnelles, l'agent comptable principal, basé au siège de Nantes, a un rôle de conseil auprès de la direction, des services centraux et des établissements en gestion directe.

Le **délégué de la direction, chef du service expertise, audit et conseil (SEAC)** travaille en liaison avec l'ensemble des services centraux de l'Agence. Le SEAC participe, en lien avec les secteurs géographiques, le service pédagogique, la direction des affaires financières et du contrôle de gestion et l'agence comptable principale, au pilotage et aux réflexions sur les sujets concernant l'allocation et l'utilisation des moyens financiers et humains par les établissements. Il mène des missions d'expertise, d'audit et de conseil dans les établissements conventionnés et partenaires du réseau. Il est chargé du pilotage du dispositif de mutualisation, de la définition et de la mise en œuvre de la politique générale de gestion des personnels de droit local ainsi que de la gouvernance des établissements conventionnés et partenaires. Il coordonne et supervise le volet formation dans les domaines administratifs et de gouvernance dans ces établissements et élabore des outils de gestion.

Par délégation de la direction, le chef de service réalise des missions d'expertise spécifiques, notamment pour accompagner la demande d'investisseurs qui souhaitent développer des projets scolaires. En tant que responsable des relations avec les entreprises, il répond aux sollicitations émanant des acteurs du domaine économique, identifie les interlocuteurs privilégiés au sein des entreprises et relaie auprès d'eux les orientations et projets de l'AEFE.

La **responsable des relations avec les élus et les anciens élèves des lycées français du monde** participe aux travaux afférant à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction. Elle participe en tant que de besoin aux réunions ou groupes de travail organisés en interne ou par certains partenaires extérieurs de l'AEFE. Elle peut être amenée à représenter la direction dans les instances extérieures (entretiens, réunions, manifestations). Elle participe à la validation de documents administratifs ou de communication réalisés par les services de l'Agence. Elle est responsable de l'organisation des rencontres officielles ou informelles du directeur avec les parlementaires et les élus de manière générale. Elle est chargée de la stratégie de communication ciblée vers les élus et particulièrement les élus des Français de l'étranger. En tant que responsable des relations avec les anciens élèves, elle élabore et met en œuvre le plan d'actions pour le développement du réseau des anciens élèves des lycées français, elle anime et conseille les associations locales d'anciens en lien avec les établissements et l'association des anciens des lycées français du monde (ALFM). Elle participe à l'élaboration et à l'organisation des manifestations relatives aux anciens élèves et aux boursiers Excellence-Major, en lien avec les services de l'Agence. Elle pilote la création et le développement de la plateforme « ALFM, le réseau des anciens des lycées français du monde ». Elle est relai du coordonnateur AGORA.

Les chefs de service

Les services centraux sont composés de 17 services spécialisés ou transversaux, dont cinq secteurs géographiques. Ces services relaient et mettent en œuvre les orientations définies par la direction et le secrétariat général.

CHEFS DE SERVICE



Bernard Pujol
Directeur des ressources humaines du réseau



Aurélia Carré de Lusançay
Directrice des affaires financières et du contrôle de gestion



Fabrice Rousseau
Chef du service pédagogique



Hassan Zemat
Officier de sécurité



Claire Lorcerie-Lesaint
Chef du service des affaires juridiques



Véronique Champigny
Chef du service orientation et enseignement supérieur



Bruno Aguesse
Chef du service de l'aide à la scolarité



EN SAVOIR PLUS
L'ORGANIGRAMME
DE L'AEFE

CHEFS DE SECTEUR



Thomas Rouchié
Chef du service communication et événements



Pierre Favret
Chef du service immobilier



Christine de Krogh
Chef du service des systèmes d'information



Patrick Girard
Chef du secteur Afrique



José Lesaulnier
Chef du secteur Amériques



Catherine Mac Lorin
Chef du secteur Asie et Moyen-Orient



France Bessis
Chef du secteur Europe



Gilles Almosnino
Chef du secteur Maghreb et Océan Indien

Les organes consultatifs

Comité technique (CT)

Le comité technique est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 5 représentants du personnel tous membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants, et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Il traite des questions relatives :

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services ;
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services ;
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ;
- aux règles statutaires ;
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée ;
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité ;
- aux critères de répartition des primes de rendement ;
- aux plans fixant des objectifs pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur ;
- à l'évolution des effectifs et des qualifications.

Chaque année, le bilan social, qui dresse le portrait de l'ensemble des personnels de l'AEFE, est présenté au comité technique.

Commissions consultatives paritaires centrales (CCPC)

Il existe à l'AEFE 5 CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Les CCPC comprennent :

- 5 membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, et un nombre égal de suppléants ;
- 5 membres titulaires représentants du personnel et un nombre égal de suppléants.

Elles sont consultées sur le recrutement des personnels expatriés et la fin de contrat anticipée des agents contractuels de droit public de l'Agence. Elles sont également saisies pour avis de toute question d'ordre individuel concernant les agents relevant de leur compétence.

Commission nationale des bourses (CNB)

Régie par le code de l'éducation (Art D531-50) et présidée par le Directeur de l'Agence, la CNB, composée de 23 membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité.

Elle examine les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT est compétent pour examiner les questions :

- relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels de l'Agence : organisation du travail, environnement physique du travail, aménagement des postes de travail, construction, aménagement et entretien des lieux de travail, durée et horaires de travail, aménagement du temps de travail, nouvelles technologies et leur incidence sur les conditions de travail ;
- relatives à la prévention des risques professionnels : rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels qui en dresse une cartographie pour chaque site et élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux qui lui est annexé.

Il est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 7 représentants du personnel titulaires et d'un nombre égal de suppléants, du médecin de prévention, des deux assistants de prévention, de l'inspecteur santé et sécurité, et des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité.

Le CHSCT est relayé dans les établissements par des commissions hygiène et sécurité ayant compétence pour l'ensemble de la communauté scolaire et des commissions hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels.

Comité d'action sociale (CAS)

Le comité d'action sociale participe à la définition de la politique sociale en faveur des agents des services centraux de l'AEFE. Il émet des avis sur :

- les orientations de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- le chiffrage et l'impact des nouvelles prestations envisagées ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- les projets de répartition des crédits entre les différents secteurs d'intervention ;
- les orientations de la politique en matière d'attribution des logements sociaux.

Le comité d'action sociale est composé de :

- 2 représentants de l'administration sans voix délibérative : le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, président du comité, ou son représentant, et le secrétaire général, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines, ou son représentant ;
- 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants du personnel.

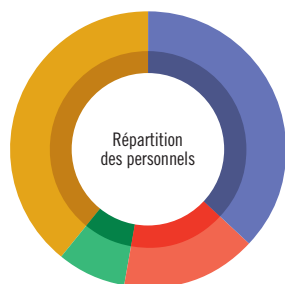
Les personnels des services centraux

Au 1^{er} janvier 2017, les services centraux de l'AEFE comptent 177 agents ainsi répartis : 112 à Paris et 65 à Nantes. Cinq de ces agents sont mis à disposition par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Avec 37 % des personnels, le ministère de l'Éducation nationale reste le plus représenté. Quant aux personnels issus du MEAE et du ministère de l'Économie et des Finances, ils représentent respectivement 16 % et 8 % des personnels. Enfin, 39 % des agents sont issus d'autres administrations ou du secteur privé.

La proportion de femmes parmi les agents des services centraux se stabilise cette année encore à 61 %.

RÉPARTITION DES PERSONNELS par origine



- Ministère de l'Éducation nationale 37 %
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 16 %
- Ministère de l'Économie et des Finances 8 %
- Autres 39 %

LES EMPLOIS À L'AEFE	2015	2016	2017
Total des emplois pourvus	165	167	177
Paris	101	99	112
Nantes	64	68	65
Répartition par corps d'origine			
Ministère de l'Éducation nationale	60	58	66
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	31	28	28
Ministère de l'Économie et des Finances	15	15	14
Autres	59	66	69
Prise en charge budgétaire			
AEFE	160	162	172
Ministère de tutelle	5	5	5
Répartition par sexe			
Homme	64	65	70
Femme	101	102	107
Mobilité des agents			
Part des agents présents depuis moins de 3 ans	55 %	52 %	54 %



FRANCE / Réunion d'accueil des nouveaux arrivants à Paris, en septembre 2017.

2017-2018 : la carte du réseau et les principaux chiffres de l'année à venir

Chiffres clés

492

établissements

(74 EGD, 153 conventionnés,
265 partenaires)
dont 93 de la Mlf

880

**boursiers
Excellence-Major**

de 85 nationalités différentes

1,2 MD€

Budget global AEFE

6 479

**personnels
détachés AEFE**

225 000

élèves étrangers

150

associations FLAM

dans 40 pays
dont 48 associations
subventionnées

+ 2 %

**Croissance globale
des effectifs**

209

**établissements
LabelFrancÉducation**

dans 44 pays

25 657

**élèves français
bénéficient
d'une bourse scolaire**



*Homologués par le ministère français de l'Éducation nationale

Rechercher
un établissement





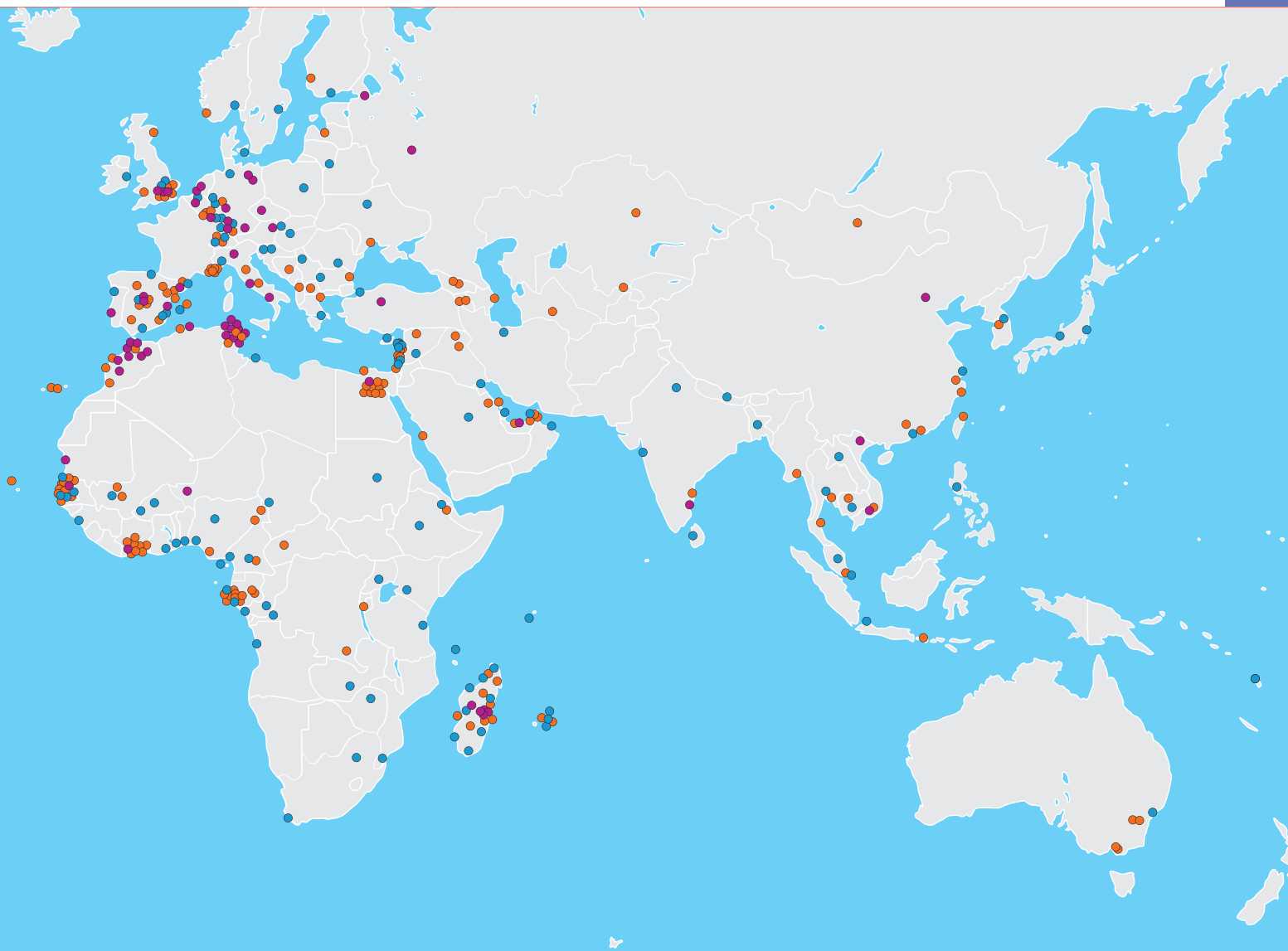
137
pays



492
établissements
*dont 93 de la mission
laïque française*



350 000
élèves



Les établissements :



En gestion directe



Conventionnés



Partenaires

Les partenaires de l'AEFE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



- Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)
- Assemblée nationale
- Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC)
- Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (ANEFE)
- Ministère de l'Éducation nationale
- Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale
- Mission laïque française
- Sénat
- Centre d'études arabes

PARTENAIRES SIGNATAIRES D'UNE CONVENTION



- Académie des sciences
- AFM-Téléthon
- Agence française de développement
- Agence universitaire de la Francophonie
- AGIRabcd
- Association des Anciens des lycées français du monde (ALFM)
- Bundesverwaltungsamt (BVA)
- Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)
- Campus France
- Campus France – France Alumni
- CANOPÉ
- CIEP
- CNED
- Comité national olympique et sportif français (CNOF)
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur (CNCCE)
- Conférence des présidents d'université (CPU)
- École des loisirs
- École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR)
- Elles bougent
- ESSEC
- Fédération Française de Badminton (FFBad)
- Fédération Française de Rugby (FFR)
- Fédération Française d'Escrime (FFE)
- Fédération Française de Football (FFF)
- Femmexpat
- Fondation Lilian Thuram
- France Médias Monde (FMM)
- Institut du monde arabe (IMA)
- Institut français (IF)
- Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Lepetitjournal.com
- Les enfants de l'Ovale
- Mémorial de la Shoah
- Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)
- Paris Sciences et Lettres
- Radio France
- Service civique
- Sciences Po
- TV5MONDE
- UniFrance films
- Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)



L'AVENIR EN RÉSEAU!

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



(Re)trouvez
d'autres élèves



Faites connaître
vos projets



Organisez
vos événements



(Re)joignez
l'association mondiale /
votre association locale



Trouvez
votre futur
emploi / stage



Et bien plus encore...



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

© **Crédits photos**: AEFÉ (2^e de couv, pp.4-5, 7, 8, 10, 11, 18, 19, 20, 27, 28, 29, 33, 35, 36, 37, 40, 47, 49 toutes les photos, 53, 54, 55, 56, 57, pp.58-59, 65, 69 : conception graphique); Jacques Ferrier Architecture/photo Luc Boegly (couverture); Lycée français d'Amman (p.6); Lycée français de Singapour (p.9); Lycée Louis-Charles-Darnais de Jakarta (p.12); Lycée Jean-Mermoz de Dakar/Audissey prod (p.13); Lycée Marguerite-Duras de Ho-Chi-Minh-Ville (p.15); Lycée français international de Tokyo (p.16); Lycée Descartes de Rabat (p.21); Mostafa Abdel Aty (p.22); José Roberto De Sousa Neto (pp.24-25); Lycée français de Valence (p.26); Lycée Henri-Fauconnier de Kuala Lumpur (p.30); Lycée Blaise-Pascal d'Abidjan (p.32 et pp.38-39); Lycée Josué-Hoffet de Vientiane (p.34); Lycée Descartes de Rabat (p.43); Cyril Bruneau (p.44 et pp.50-51); Deji Akinpelu (p.46); Lycée Gustave-Flaubert de La Marsa (p.48). **Directeur de la publication**: Christophe Bouchard

Réalisation: Service communication et événements de l'AEFE - **Conception & réalisation graphique**: Efil / 02 47 47 03 20 / www.efil.fr

Impression: Arterprint / www.arterprint.fr - Ce rapport d'activité est imprimé sur papier recyclé Oxygen Silk FSC.



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

AEFE • Agence pour l'enseignement français à l'étranger

PARIS

23, place de Catalogne
75 014 Paris

NANTES

1, allée Baco - BP 21 509
44 015 Nantes

RESTEZ CONNECTÉS...



@aefeinfo



aefe.fr